

Parc régional de la

Seigneurie-du-Lac-Matapédia

Plan d'aménagement et de gestion
2024-2029



Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia

Plan d'aménagement et de gestion 2024-2029

MRC de La Matapédia
Mai 2024



Termes et définitions

POUR LE
COMPTE DE

MRC de La Matapédia

420, QC-132
Amqui (Québec)
G5J 2G6

COMITÉ DE
SUIVI

Anne-Julie Otis

Conseillère en développement
touristique

Stéphane Pineault

Directeur de service - Développement

Mario Turbide

Directeur de service - Foresterie

William Michaud

Technicien forestier

AVEC LA
CONTRIBUTION
DE

Ministère des Affaires municipales et
de l'occupation du territoire

Ministère de l'Énergie et des
Ressources naturelles

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques

ÉQUIPE DE
RÉALISATION

Le Picbois Coop

5392, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2V 4G7

coop@le-picbois.com
le-picbois.com

Florence Gilbert

Professionnelle en planification
récréotouristique et chargée de projet

Frédérique St-Arnaud

Professionnelle en urbanisme

Karl Gauthier

Professionnel en urbanisme

Florence Harvey

Professionnelle en architecture de
paysage

Activités de plein air

Fais référence aux activités de natures diverses qui se déroulent dans les espaces de plein air. Le terme « activité de plein air » est employé pour désigner les activités physiques non motorisées, pratiquées dans un rapport dynamique avec les éléments de la nature et selon des modalités autres que la compétition sportive.

Camping saisonnier

Offre d'emplacements de terrain de camping loués à la saison (entre 4 et 6 mois).

Camping courte durée

Offre d'emplacements de terrain de camping à des campeurs « itinérants » qui ne demeurent que quelques nuitées.

Excursionnistes

Personnes qui font un voyage aller-retour d'au moins 40 km dans la même journée.

Écotourisme

Une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité. Il comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu tout en favorisant une attitude de respect envers l'environnement. De plus, il fait appel à des notions de développement durable et entraîne des bénéfices socio-économiques pour les communautés locales et régionales.

Nautisme léger

Le nautisme léger regroupe les activités de plein air qui impliquent l'utilisation de petites embarcations légères propulsées principalement par le vent ou la force humaine.

Parc régional

Un parc régional est un espace naturel aménagé sur un territoire public ou privé, émanant d'une initiative locale ou régionale, dont la vocation dominante est récréative et axée sur le plein air, et qui attire une clientèle locale, régionale et touristique.

Produit forestier non ligneux

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) désignent des produits d'origine biologique autres que le bois d'œuvre, tirés des forêts.

Villégiateur

Le villégiateur occupe un chalet dont il est le propriétaire ou qu'il a loué pour un séjour à des fins de récréation ou de plaisance hors du lieu de résidence habituel et, le plus souvent, en milieu rural ou forestier.

Plaisancier

Personne qui pratique la navigation de plaisance, c'est-à-dire l'ensemble des activités nautiques relatives à la navigation pratiquées pour l'agrément.

Tourisme d'aventure

Le tourisme d'aventure est une activité de plein air ou une combinaison d'activités se déroulant dans un milieu naturel particulier (endroit inusité, exotique, isolé, inhabituel ou sauvage). En tourisme d'aventure, on utilise des moyens de transport non conventionnels, soit motorisés (motoneige, quad, etc.) ou non motorisés (marche, canot, kayak, etc.). De plus, l'activité implique nécessairement un niveau de risque, lequel peut varier selon l'environnement (isolement, caractéristiques géographiques, etc.) ou selon la nature des activités et des moyens de transport impliqués¹.

Touristes

Personnes qui font un voyage d'une nuit ou plus.

Résident permanent

Personne dont la résidence sur le territoire est le principal lieu d'habitation.

¹ Chaire du tourisme Transat, ESG-UQAM, 2012

Acronymes

AEQ	Aventure Écotourisme Québec
EEE	Espèce exotique envahissante
EFE	Écosystème forestier exceptionnel
EGE	Entente générale d'exploitation
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRCM	Municipalité régionale de comté de la Matapédia
PAG	Plan d'aménagement et de gestion
PRSLM	Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia
PFNL	Produit forestier non ligneux
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
TPI	Terres publiques intramunicipales
TNO	Territoire non organisé
VHR	Véhicule hors route
VTT	Véhicule tout-terrain
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ZRP	Zone de récréation principale
ZRE	Zone de récréation extensive

Table des matières

TERMES ET DÉFINITIONS.....	5
ACRONYMES.....	6
INDEX.....	9
MISE EN CONTEXTE.....	10
1. Portrait du territoire	12
1.1. Localisation et limites administratives.....	14
1.2. Les accès au parc.....	16
1.3. L'histoire de la création du parc.....	19
1.4. Le portrait de l'offre touristique.....	20
La Matapédia.....	21
1.5. Les caractéristiques naturelles.....	24
La topographie.....	24
L'hydrographie.....	28
Le couvert forestier.....	32
La faune.....	36
1.6. Le cadre réglementaire.....	38
Les parcs régionaux.....	38
L'entente générale d'exploitation.....	38
Le cadre réglementaire législatif en vigueur.....	39
Le Plan régional de développement du territoire public - Région du Bas-Saint-Laurent.....	39
Le schéma d'aménagement et de développement (SADR) et les règlements de la MRC.....	40
Les règlements de zonage du TNO Matapédia, de Sayabec et d'Amqui.....	40
1.7. Les modalités de gestion.....	41
Le zonage.....	41
L'entente d'harmonisation.....	42
Le principe de partenariat.....	44
2. Bilan des réalisations	49
2.1. Planification.....	51
Sommaire des réalisations.....	52
L'achalandage.....	53
La mise en marché.....	54
Les investissements et les retombées économiques.....	55

Index

2.2. Les réalisations par secteur.....	58
Secteur Baie de Charlie.....	60
Secteur à Soucy.....	64
Secteur Pointe-Fine.....	68
Secteur Camp Sable Chaud.....	72
2.3. Projets en cours.....	76
Projet de la Route Bleue.....	77
2.4. Synthèse du bilan des principales réalisations des dernières années.....	78
3. Défis et opportunités de développement	81
3.1. Les défis.....	84
La gouvernance.....	84
La structuration de l'offre d'activités et services.....	84
L'identité du parc et la communication.....	86
La sécurité des usagers.....	86
La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire.....	88
3.2. Les potentiels.....	92
La diversification de l'offre sur quatre saisons.....	92
Une diversité d'expériences paysagères.....	92
Les chemins forestiers.....	94
La Corporation de plein air de la Matapédia.....	94
4. Planification 2024-2029	93
4.1. Vision et orientations de développement.....	94
4.2. Phasage et priorisation des actions.....	101
4.3. Schéma conceptuel.....	106
Le secteur d'accueil - Camp Sable Chaud.....	108
Les secteurs d'initiation - Baie de Charlie et Pointe-Fine.....	110
Les secteurs d'immersion en nature - Soucy, le lac et ses îles.....	112
CONCLUSION.....	114
RÉFÉRENCES.....	116
ANNEXE I : Liste de l'offre touristique de la MRC de La Matapédia.....	118
ANNEXE II : Proposition des parcours certifiés La route bleue.....	120

Index des cartes

Carte 01 : Contexte régional.....	14
Carte 02 : Limites du parc régional.....	16
Carte 03 : Offre récréotouristique locale.....	22
Carte 04 : Topographie.....	26
Carte 05 : Hydrographie.....	30
Carte 06 : Couvert forestier.....	34
Carte 07 : Zonage.....	44
Carte 08 : Division des secteurs.....	58
Carte 09 : Secteur Baie de Charlie.....	62
Carte 10 : Secteur à Soucy.....	66
Carte 11 : Secteur Pointe-Fine.....	70
Carte 12 : Secteur Camp Sable Chaud.....	74

Index des tableaux

Tableau 01 : Les voies terrestres du parc.....	18
Tableau 02 : Synthèse des modalités de gestion selon les zones.....	41
Tableau 03 : Synthèse des modalités d'intervention et de voiries forestières par zone.....	42
Tableau 04 : Synthèse des principales réalisations.....	52
Tableau 05 : Les prestataires de service à l'intérieur du parc.....	54
Tableau 06 : Principales caractéristiques du secteur Baie de Charlie.....	60
Tableau 07 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Baie de Charlie.....	61
Tableau 08 : Principales caractéristiques du secteur à Soucy.....	64
Tableau 09 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur à Soucy.....	65
Tableau 10 : Principales caractéristiques du secteur Pointe-Fine.....	68
Tableau 11 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Pointe-Fine.....	69
Tableau 12 : Principales caractéristiques du secteur Camp Sable Chaud.....	72
Tableau 13 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Camp Sable Chaud.....	72

Index des figures

Figure 01 : Les phases de développement selon les investissements en immobilisation.....	53
Figure 02 : Répartition en pourcentage des investissements en immobilisation.....	55
Figure 03 : Belvédère.....	60
Figure 04 : Vue sur le lac Matapédia depuis la berge.....	60
Figure 05 : Sommet du sentier des Crêtes.....	64
Figure 06 : Vestiges archéologiques.....	64
Figure 07 : Aire de stationnement.....	64
Figure 08 : Sommet du sentier des Trois Soeurs.....	64
Figure 09 : Aire d'amarrage pour les embarcations.....	68
Figure 10 : Aire de pique-nique pour les familles.....	68
Figure 11 : Schéma conceptuel des secteurs.....	106
Figure 12 : Refuge écoluxueux, Farouche Tremblant.....	109
Figure 13 : Esquisse, plan directeur de la station touristique Baie-des-Sables.....	109
Figure 14 : Sentier familial <i>Sur les traces d'une histoire</i> , parc régional de Val-David-Val-Morin.....	110
Figure 15 : Parcours d'hébertisme, parc régional du Massif du Sud.....	110
Figure 16 : Quais pour embarcations non motorisées, parc national de la Jacques-Cartier.....	111
Figure 17 : Quais pour embarcations non motorisées, parc régional du Poisson Blanc.....	111
Figure 18 : Le parc des Appalaches.....	111
Figure 19 : Microchalet autonome et écologique, Territoire Charlevoix.....	111
Figure 20 : Microchalet autonome et écologique, parc régional du Poisson Blanc.....	111
Figure 21 : Camping rustique, Territoire Charlevoix.....	112
Figure 22 : Camping rustique sur des îles, parc régional Kiamika.....	113
Figure 23 : Camping rustique sur des îles, parc régional du Poisson Blanc.....	113
Figure 24 : Abris 4 saisons pour dormir, le Prisme du parc régional du Poisson Blanc.....	113
Figure 25 : Refuge en montagne pour les activités journalières, parc régional de Val-David-Val-Morin.....	113

Mise en contexte

En créant le parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia, la MRC de La Matapédia avait pour but d'assurer la saine exploitation des ressources forestières tout en mettant en valeur le potentiel récréatif du territoire afin d'en faire profiter aux citoyens et visiteurs. Les efforts de développement déployés par la MRC ont permis d'aménager un réseau de sentiers pédestres ainsi que de vélo tout-terrain, en plus de préserver les écosystèmes naturels riches en biodiversité.

Aujourd'hui, le parc s'inscrit dans le paysage récréotouristique de la Matapédia par ses attraits naturels et les activités de plein air qu'il propose, ce qui en fait une destination touristique à forts potentiels. La MRC cherche maintenant à actualiser sa mission et à explorer de nouvelles possibilités de développement récréotouristique. Force est de constater que, depuis la réalisation de la dernière mouture du plan d'aménagement et de gestion en 2003, le contexte de développement s'est grandement transformé. Ainsi, de nouveaux éléments de réflexion sont à prendre en considération pour penser l'avenir du parc.

Dans le but de faire le point sur les nombreux changements dans l'industrie du plein air, de comprendre le champ des possibilités pour le futur du parc et de s'assurer de la cohérence de son développement, la MRC de La Matapédia s'est dotée d'une vision de développement actualisée.

La nouvelle version du plan présente, entre autres, un portrait clair et à jour du parc, une clarification de son diagnostic organisationnel, une actualisation de sa vision stratégique de développement et des orientations concertées, ainsi que des pistes de développement cohérentes avec les orientations préalablement déterminées.



Lac caché, secteur à Soucy

1

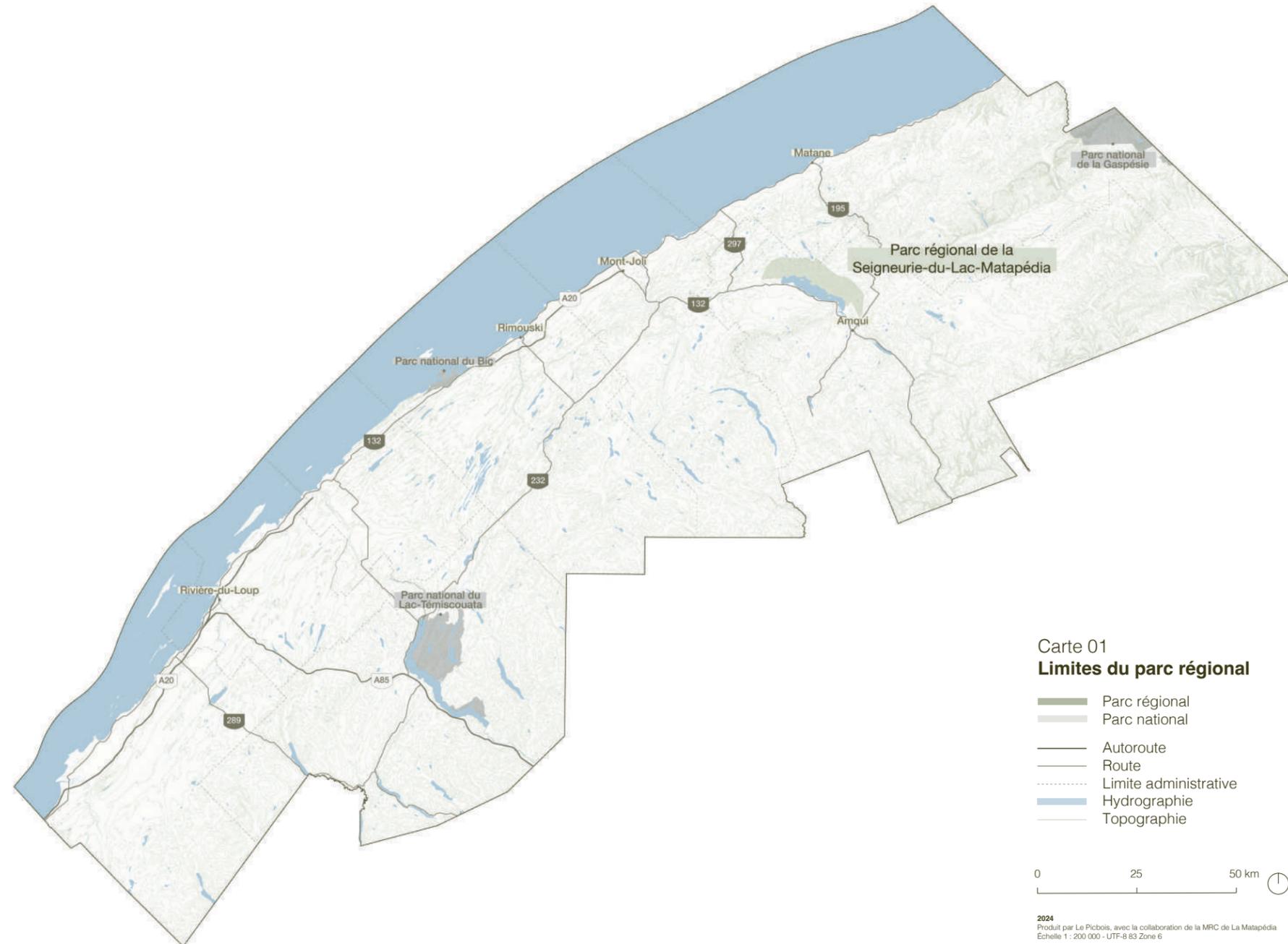
Portrait du territoire



1.1

Localisation et limites administratives

Le parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia est un vaste territoire forestier de 13 478 hectares adjacents aux rives nord-est du grand lac Matapédia qui s'étend sur 3700 hectares. La superficie totale du parc est d'environ 170 km². À moins d'une heure de route de Rimouski ou de Matane, elle est bordée par six municipalités : Sayabec, au nord-ouest et à l'ouest, Sainte-Paule et Saint-Vianney au nord, Saint-Tharcisius à l'est, Amqui à l'est et au sud-est et Val-Brillant au sud. Sa localisation près du principal axe routier matapédien (132) et son accessibilité par un réseau routier entretenu en font un secteur à potentiel récréotouristique.



1.2

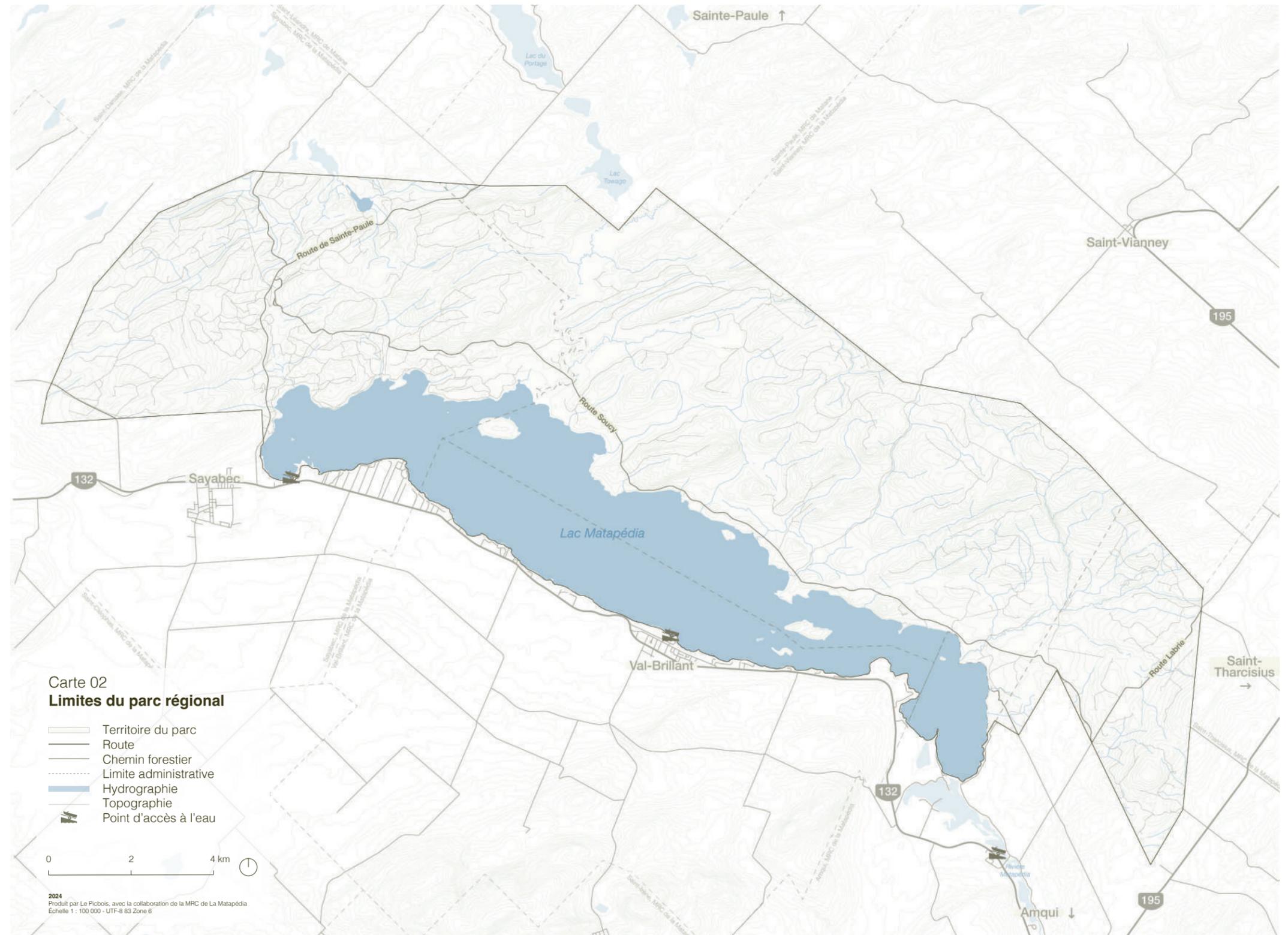
Accès au parc

Accès terrestre

L'accès terrestre au parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia s'effectue via la route 132 qui ceinture la Gaspésie et la route 195 reliant les villes d'Amqui et de Matane. Ces deux routes intermunicipales ainsi que les voies de circulation interne permettent l'accès direct au territoire (voir Tableau 01 à la page 18).

Accès nautique

En raison de sa contiguïté avec le parc, le lac Matapédia constitue une voie d'accès d'importance au parc régional. Les installations permettant l'accès à l'eau à partir de la rive sud sont situées : à la marina du camping d'Amqui (60 emplacements), à la marina de Val-Brillant (47 emplacements) ainsi qu'au parc Pierre-Brochu à Sayabec (débarcadère). Il n'y a aucune mise à l'eau à l'intérieur des limites du parc.



1.3

Histoire de la création du parc

Type de route	Nom	Caractéristique	Distance
Route principale	Route provinciale 132	Hors parc	-
	Route provinciale 195	Hors parc	-
Route secondaire	Route intermunicipale	Accès direct au parc	
	Route Labrie	À partir de la route 132	3,5 km
		À partir de la route 195	2,5 km
	Route de Ste-Paule	À partir de la route 132	1 km
		À partir de la route 195	15 km
Voie de circulation interne	Chemin Soucy	Traverse le territoire d'est en ouest en longeant le lac Matapédia	23,9 km
	Route Labrie	Accès au parc	3,7 km
	Route de Ste-Paule	Accès au parc	8,8 km
	Chemin du lac Castor	Accès au parc	2,2 km
	Chemin forestier	Accès aux ressources	290 km

Tableau 01 : Les voies terrestres du parc

La Seigneurie-du-Lac-Matapédia est un territoire chargé d'histoire qui prend sa source à l'origine des temps coloniaux. Bien que n'ayant jamais été habitée par son premier seigneur, Charles Nicolas Joseph D'Amours de Louvrier, elle n'en est pas moins riche et source de vie pour la région de la Matapédia. Pendant plus d'un siècle, la Seigneurie-du-Lac-Matapédia changea de propriétaire et fut à l'origine de bien des contestations juridiques. C'est en 1908 que commença son ère de gloire avec l'arrivée de John Fenderson qui s'appliqua à en exploiter la ressource forestière. Jusqu'à l'année 1941, la Fenderson fut un acteur économique local important avec ses usines à Val-Brillant et à Sayabec. Par la suite, elle fut successivement la propriété de messieurs Jules A. Brillant et Eustache Soucy.

À partir de 1956, la mécanisation des opérations de récoltes et du transport des bois remplacèrent graduellement les méthodes traditionnelles de coupe. Pendant 8 ans, la compagnie Soucy exploita l'ensemble des peuplements résineux matures, ne laissant qu'une forêt perturbée, jeune où seuls les secteurs non rentables ou inaccessibles ont subsisté. Par la suite, le gouvernement provincial se porta acquéreur de la Seigneurie.

De 1964 à 1988, aucune récolte de matière ligneuse ne se fit, hormis quelques coupes de bois de chauffage. Suite au sommet socio-économique de 1988, les Sociétés d'exploitation des ressources de la Vallée et de la Métis, en collaboration avec la MRC de La Matapédia et le MRNQ ont procédé à la réalisation de travaux d'aménagement forestier et à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement récréatif et forestier du territoire.

En 1995, dans le but d'assurer une saine exploitation des ressources de la Seigneurie, les deux sociétés d'exploitation des ressources, les industriels détenteurs de CAAF, la MRC de La Matapédia ainsi que les municipalités d'Amqui, de Val-Brillant et de Sayabec, ont convenu d'une convention de quatre ans précisant des modalités particulières d'exploitation forestière. La convention prévoyait également la confection d'un plan d'aménagement intégré des ressources et une demande au gouvernement d'accréditation de parc régional au territoire de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia. Ces engagements se sont concrétisés par la suite par la confection en 1997 du plan stratégique d'aménagement des ressources naturelles de la Seigneurie et la signature en 2001 de l'entente générale pour l'exploitation du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia².

² Information tirée du PAG 2003

1.4

Portrait de l'offre récréotouristique

↓ *Pourvoirie Fournier Plein Air*



Bien que la Matapédia se situe administrativement dans la région du Bas-Saint-Laurent, elle est, du point de vue touristique, sur le circuit de la Gaspésie. La région touristique de la Gaspésie, entre mer et montagnes, propose des expériences touristiques diversifiées. Avec ses parcs nationaux, sentiers de randonnée, et plages, elle attire les adeptes de plein air toutes saisons confondues. Les activités maritimes, les festivals culturels, la gastronomie locale et les villages historiques diversifient l'offre.

La Matapédia se démarque des paysages gaspésiens ancrés dans l'imaginaire collectif. Située à l'intérieur des terres, elle présente une topographie variée composée de rivières, de forêts et de montagnes. Les caractéristiques naturelles de la région sont propices au développement d'activités de plein air. La région se distingue par ses options de sports motorisées, telles que le quad avec près de 700 km de sentiers, la motoneige avec plus de 445 km de sentiers balisés, ainsi que les activités de chasse et de pêche, en particulier la pêche aux saumons. Certains sites sont également aménagés pour offrir des activités de nature et d'aventure non motorisées. Le parc régional de Val-D'Irène se positionne comme un produit phare de la Matapédia, proposant des activités de montagne aussi bien en hiver, avec des sports de glisse, qu'en été, avec des options de randonnée et de vélo de montagne. Le site de la chute à Philomène avec son belvédère et sa via ferrata est aussi un site à fort potentiel d'attraction.

En matière d'hébergement, les campings de la région ont principalement ciblé une clientèle saisonnière, bien qu'une offre pour des séjours de courte durée en tente ou en prêt-à-camper soit également présente de manière plus limitée. On ne retrouve pas de grands complexes hôteliers, mais plutôt de petits hôtels,

des motels et des chalets à louer pour accueillir les visiteurs de courtes durées. La villégiature et les sites de camping à longue durée (saisonnier) occupent une place importante dans l'offre de la région.

En ce qui a trait au lac Matapédia, il constitue un joyau naturel d'importance pour la région. Cette vaste étendue d'eau offre un cadre pittoresque propice à une variété d'activités récréatives. En été, les rives du lac deviennent un lieu privilégié pour la pêche, la navigation de plaisance et la baignade. Il y a deux descentes pour embarcations motorisées et divers points d'accès pour des embarcations non motorisées notamment dans le parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia. On retrouve aussi de multiples sentiers de randonnée qui serpentent le territoire forestier près du lac, offrant des vues panoramiques sur les paysages agricoles et forestiers caractéristiques de la Matapédia. En hiver, le lac se transforme en une destination prisée pour les amateurs de sports d'hiver, avec des possibilités de pêche sur glace, de motoneige, de patinage et de snowkite. En plus de ses attraits récréatifs, le lac contribue à l'identité culturelle de la région. Plus qu'un plan d'eau, il incarne les racines culturelles et communautaires de la région.

Faits saillants



4 lieux organisés pour pratiquer la chasse et la pêche



3 trois rivières à saumon de réputation mondiale



10 campings avec services pour des campeurs saisonniers ou de passage



2 parcs régionaux avec une gamme diversifiés d'activités en montagne



Plus de **100 km** de sentiers pédestres estivaux

Environ **60 km** de sentiers pédestres hivernaux

1 section du sentier international des Appalaches (SIA) qui traverse la MRC



700 km de sentiers de quad



455 km de sentiers de motoneiges balisés



114 km de voies cyclables de la Véloroute Desjardins



1 parcours de Via Ferrata à la Chute à Philomène
seul parcours de Via Ferrata au sud du Saint-Laurent

Voir Annexe I pour la liste exhaustive de l'offre touristique de la MRC.



Vue sur le lac Matapédia

1.5

Caractéristiques naturelles

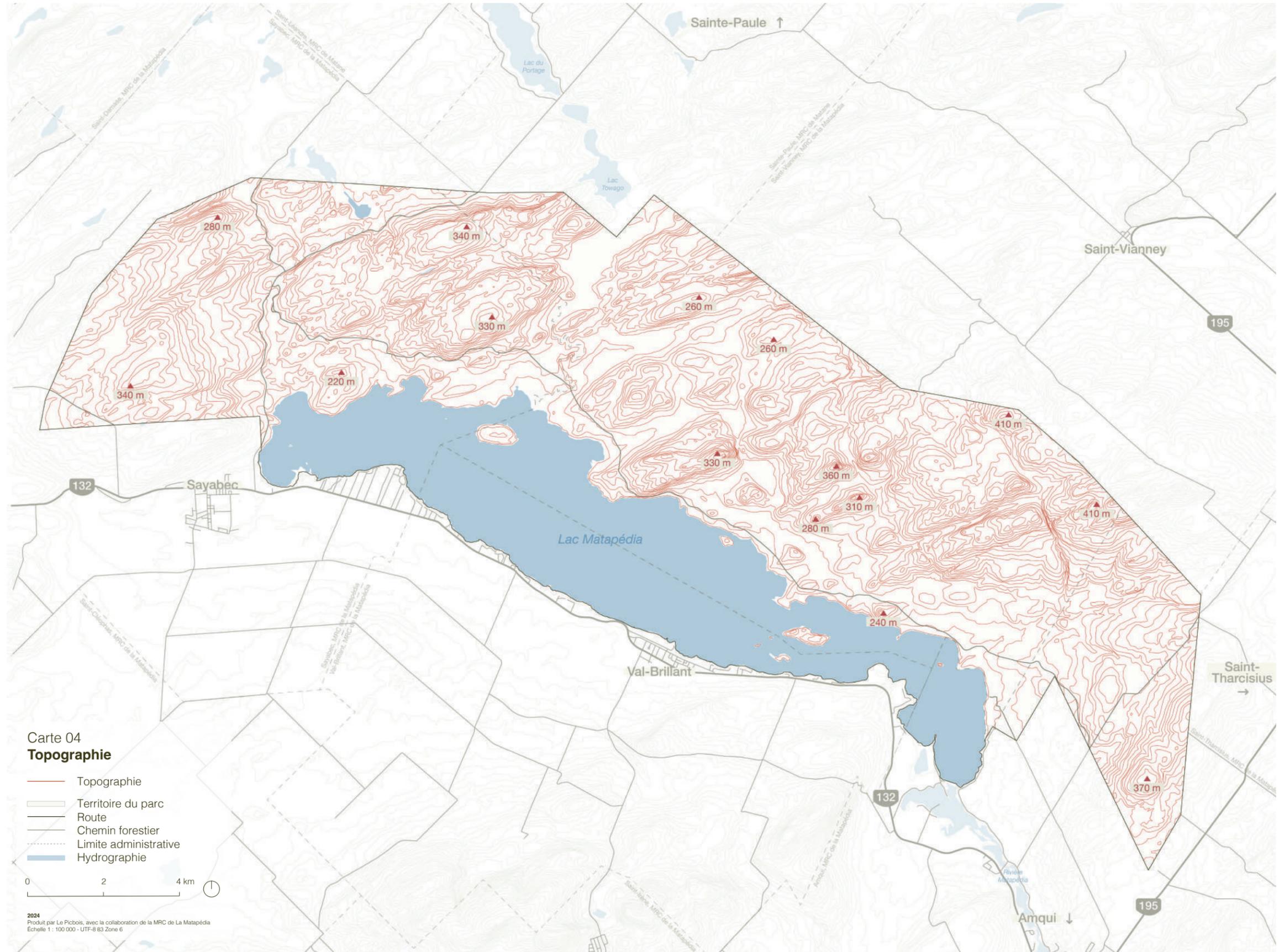
Topographie

La MRC de La Matapédia présente un relief varié : une vaste vallée, la vallée de la Matapédia, s'étend du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la baie des Chaleurs. Entre Routhierville et Matapédia, la vallée se resserre autour de la rivière éponyme, exposant parfois des flancs abrupts. Au sud, des montagnes arrondies surplombent des plateaux ; certains d'entre eux culminent à environ 600 mètres. À l'opposé, le versant nord de la vallée est composé de petits coteaux qui dominent le paysage et lui confère un paysage vallonné.

Le parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia présente une topographie généralement accidentée, avec des pentes modérées sur la majeure partie de son territoire. Les altitudes varient de 158 m à plus de 400 m ; la plupart des sommets dépassant les 300 mètres d'altitude sont situés dans le secteur nord-est. Trois petites vallées traversent le parc. Deux sites se distinguent par leurs flancs escarpés : la coulée du ruisseau Croche à l'est du ruisseau Sableux, et celle de la coulée à Langlois, un affluent du ruisseau à Michaud.



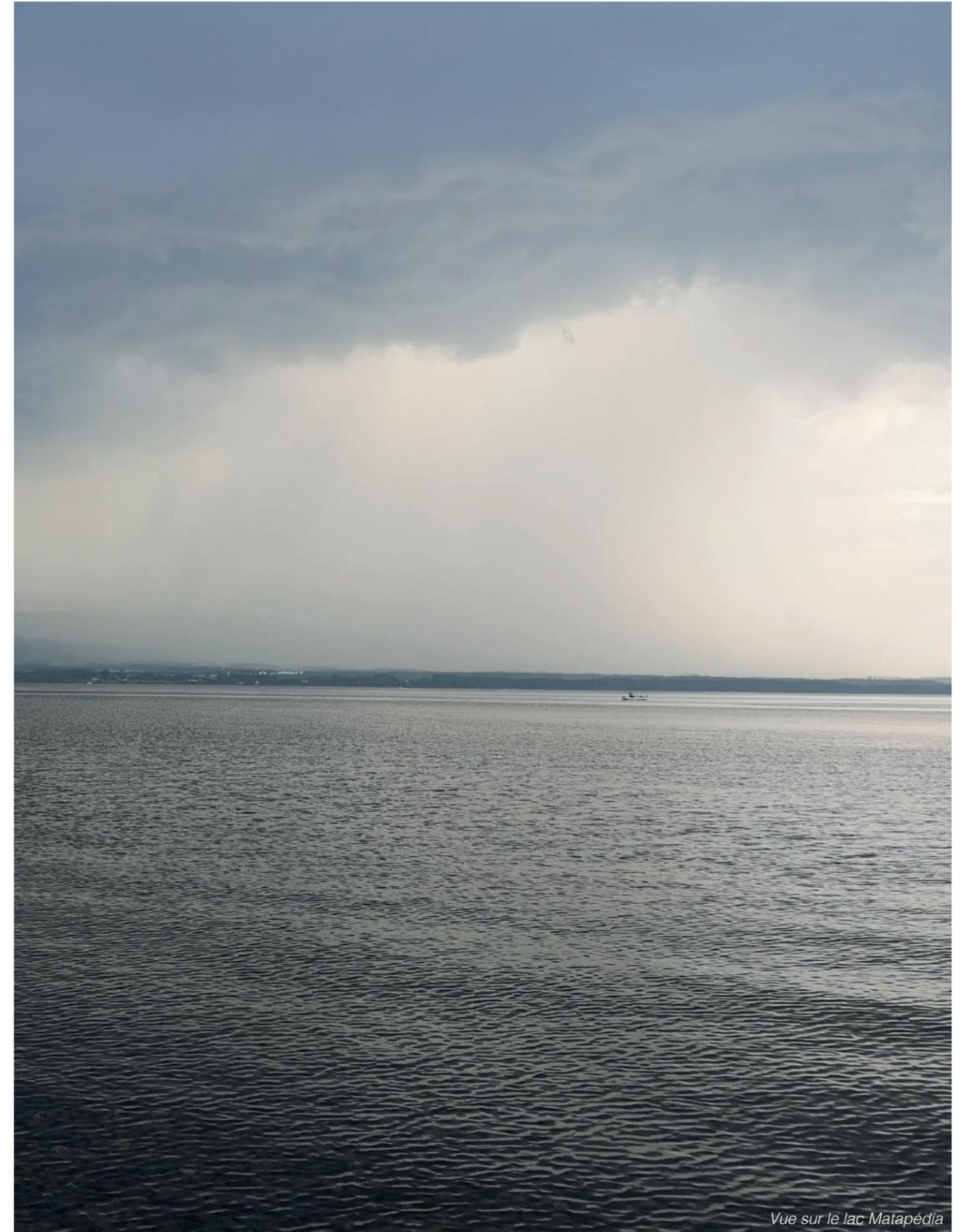
Les vallons caractéristiques de la Matapédia



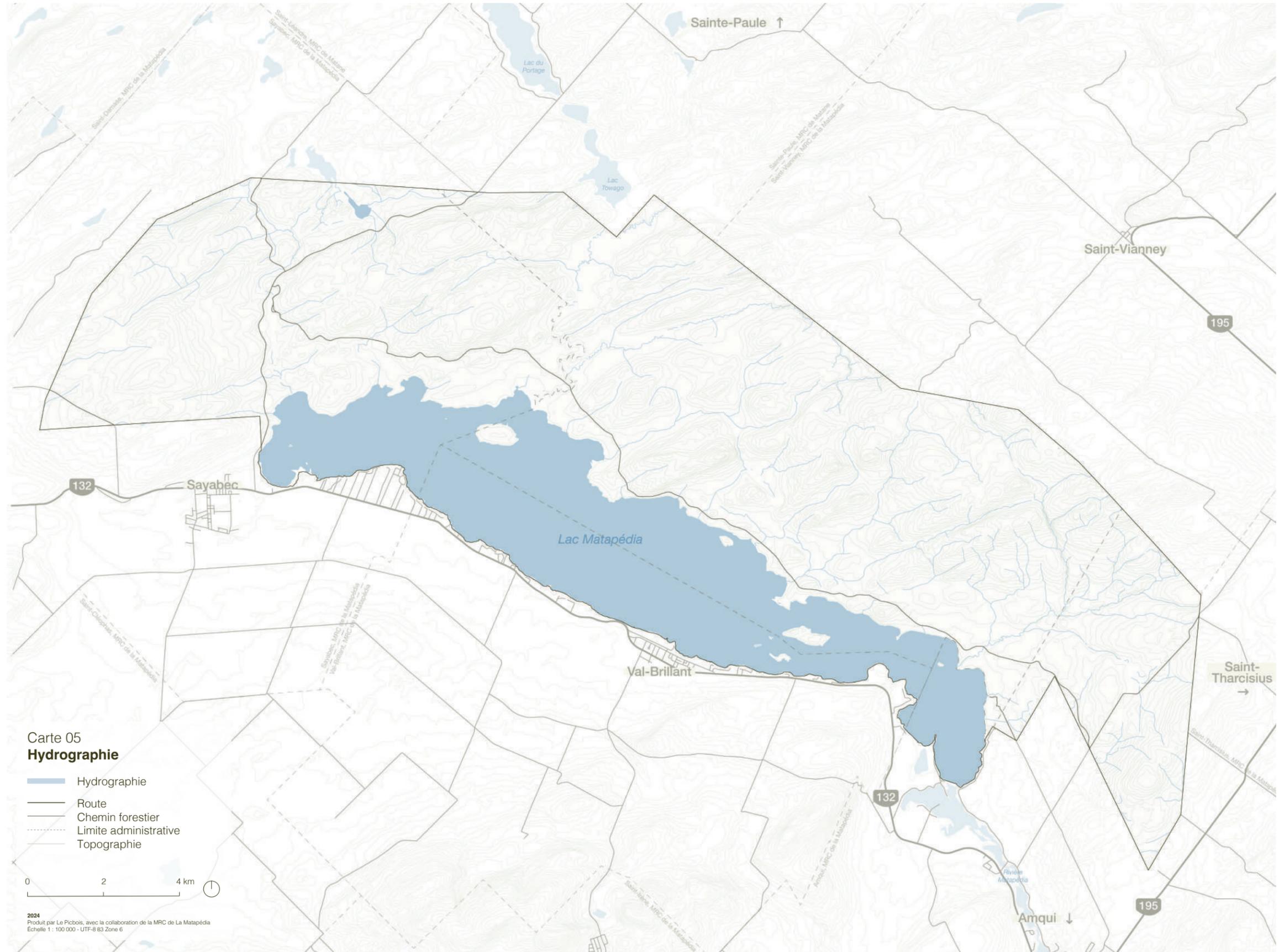
Hydrographie

Le parc régional est caractérisé par sa richesse hydrographique, avec de nombreux lacs, étangs et ruisseaux, offrant des possibilités d'activités nautiques et de pêche. Le lac Matapédia, d'une superficie de 37 km² et d'une profondeur variant de 30 à 42,5 mètres, est un point saillant du parc, avec ses pentes douces à l'ouest et son archipel à l'est. La rivière Matapédia, renommée pour la pêche au saumon, est bordée par près de 140 fosses le long de ses rives.

Le territoire du parc est divisé en deux principaux bassins versants : celui du lac et de la rivière Matapédia, couvrant 87% du territoire et se déversant dans la Baie-des-Chaleurs, et celui de la rivière Blanche, s'écoulant vers le fleuve Saint-Laurent et couvrant 13% du territoire.



Vue sur le lac Matapédia

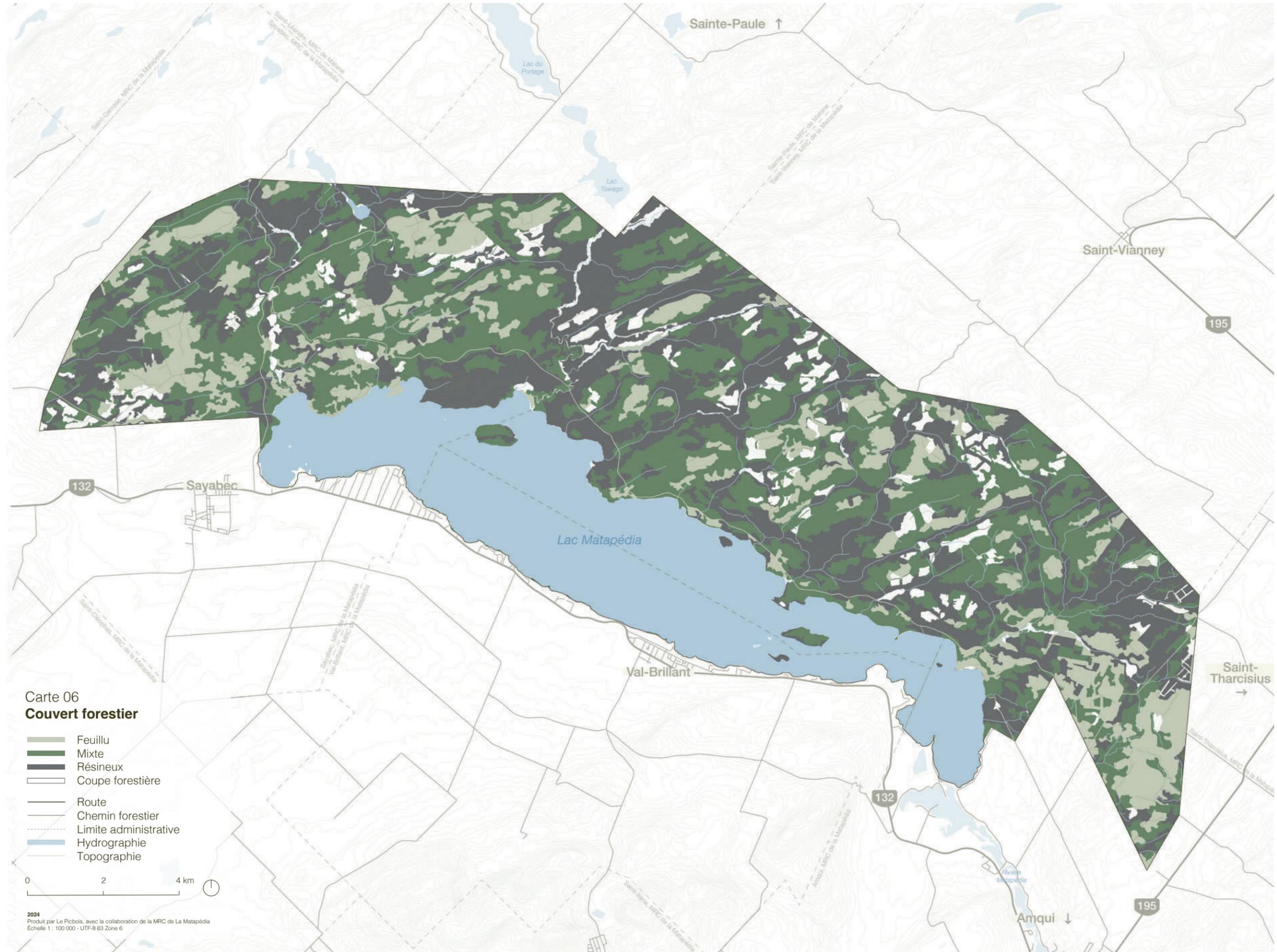


Couvert forestier

La MRC de La Matapédia est principalement couverte de forêts représentant 91 % de sa superficie totale. Cette abondance forestière favorise diverses activités comme la sylviculture et l'acériculture. Le paysage forestier du parc est varié, composé notamment de bouleau jaune, d'érable à sucre, d'érable rouge, de pins, de sapins baumiers, d'épinettes blanches et de Thuya occidental, ce qui offre une richesse de couleurs, de textures et d'odeurs toute l'année.



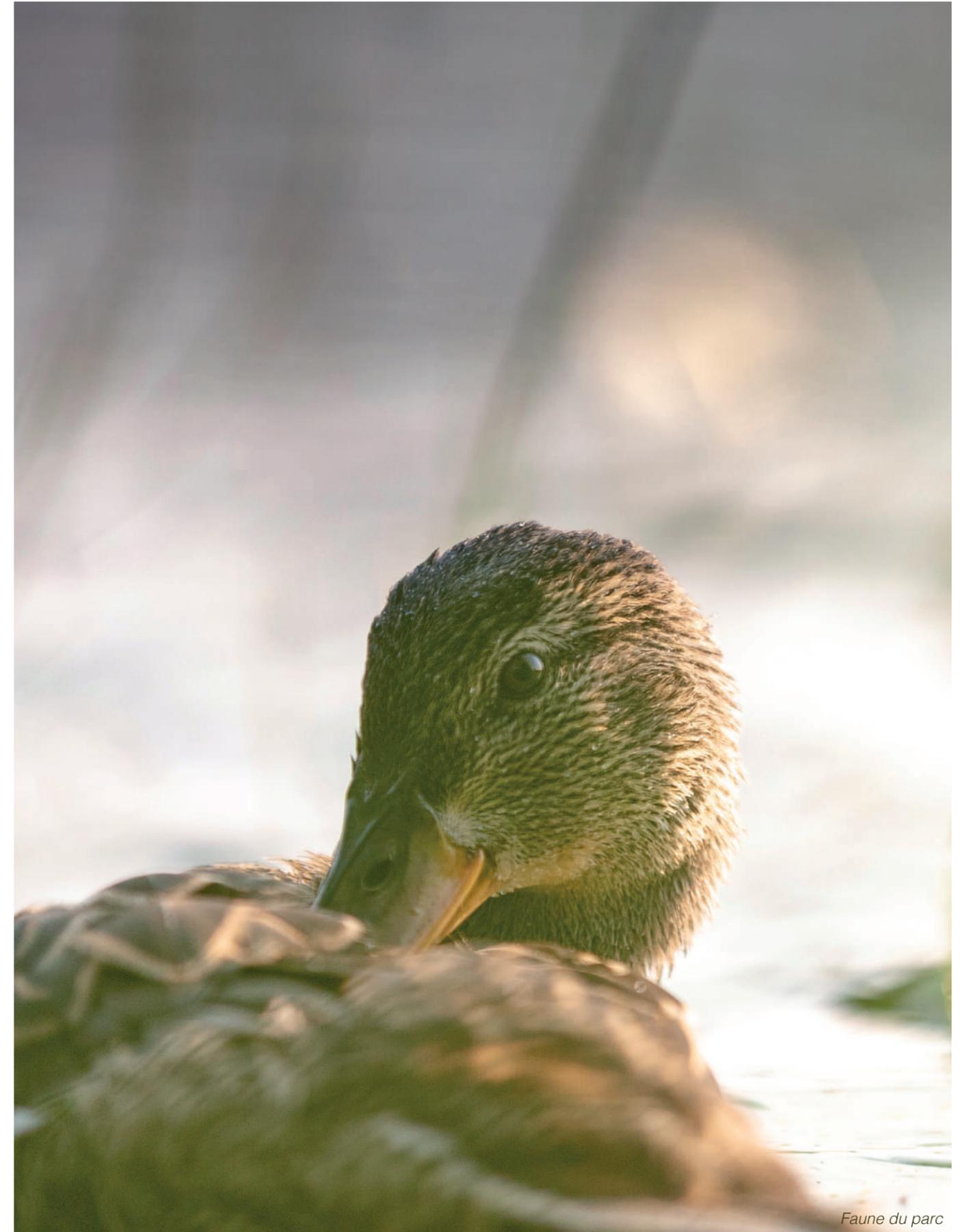
Couvert forestier du parc



Faune

Le territoire de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia regorge d'habitats propices à l'établissement de nombreuses espèces fauniques. Les milieux boisés denses à proximité des cours d'eau et des milieux humides constituent des milieux de vie privilégiés pour plusieurs espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères, tels que le saumon, le touladi, le cerf de virginie, l'orignal, le lièvre, le canard noir, la sauvagine, le pygargue à tête blanche et la bernache du Canada (SAD, 2021, p.10-13).

La diversité et la richesse de la faune aquatique et terrestre font de la Seigneurie un endroit propice pour la pratique de la chasse au petit et au gros gibier, ainsi que pour la pêche, dans des aménagements forêt-faune durables.



1.6

Cadre réglementaire

Les parcs régionaux

Un parc régional est un territoire à vocation récréative dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées. C'est le résultat d'une initiative régionale, et toute MRC, conformément aux articles 112 à 121 de la Loi sur les compétences municipales, peut en décréter l'emplacement par voie de règlement. La MRC doit donner et afficher un avis conformément au quatrième alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec avant l'adoption de ce règlement (MAMH, 2021).

La MRC peut, à l'égard d'un parc régional, adopter des règlements sur toute matière relative à :

- Son administration et à son fonctionnement ;
- La protection et à la conservation de la nature ;
- La sécurité des usagers ;
- L'utilisation ou au stationnement ;
- La possession et à la garde d'animaux ;
- L'affichage ;
- L'exploitation de commerces ;
- L'exercice d'activités récréatives ;
- Tout usage d'une voie publique non visé par les pouvoirs réglementaires que lui confère le Code de la sécurité routière (chapitre C-24.2).

Elle peut donc adopter des règlements sur sa fréquentation (article 115), établir ou exploiter des établissements d'hébergement, de restauration, de commerce ou de stationnement (article 116) ou encore en confier l'exploitation à une personne (article 117).

L'entente générale d'exploitation

Le 7 novembre 2001, le préfet de la MRC de La Matapédia signait l'entente générale pour l'exploitation du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia. À leur tour, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (7 novembre 2001), la ministre des Affaires municipales et des Régions (MAFR) (15 novembre 2001) et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) (29 novembre 2001) ont ratifié l'entente. Cette entente a pour objet de permettre l'exploitation par la MRC du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia (article 2) et de préciser les engagements de la MRC de La Matapédia, du MRNF, du MAMR et du MDDEP à cet égard (article 4). L'entente de 5 ans est renouvelable automatiquement pour la même durée à moins de modifications préalablement convenues entre les parties (article 5). Aucune modification n'a été apportée depuis la signature de 2001.

Le cadre réglementaire législatif en vigueur

Le territoire du parc est assujéti à tous règlements, lois et directives applicables par le gouvernement fédéral, provincial, régional ou local.

Les principales lois

- Loi sur les compétences municipales (2005, chapitre 6) articles 112 à 121 (parcs régionaux) ;
- Code municipal du Québec (chapitre C-27.1), articles 445 (avis public) et 455 (pénalités attachées aux règlements), 935 à 936.3 et 938 à 938.4 (adjudication Loi sur la conservation du patrimoine naturel de contrats) ;
- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) article 188 ;
- Code de la sécurité routière (chapitre C-24.2) ;
- Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1) ;
- Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), application de modalités particulières en relation avec l'utilisation des ressources fauniques ;
- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier ;
- Loi sur le régime des eaux (chapitre R-13) ;
- Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) nouvelle loi entrée en vigueur en 2018 ;
- Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (chapitre E-12.01) ;
- Loi sur la conservation du patrimoine naturel (chapitre C-61.01P) ;
- Loi sur les véhicules hors route (chapitre V-1.3) ;
- Loi sur les établissements d'hébergement touristique (chapitre E-14.2).

Le Plan régional de développement du territoire public - Région du Bas-Saint-Laurent

Le plan régional de développement du territoire public (PRDTP) est un document de planification réalisé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Il encadre le développement du récréotourisme sur le territoire public. L'annexe 6 du plan dresse plus précisément des modalités de développement de la villégiature sur les terres du domaine public. En ce qui a trait au développement en bordure des plans d'eau doivent s'implanter conformément au zonage du couloir riverain. Par ailleurs, les îles de moins de 10 hectares se trouvent incluses dans la zone de conservation et sont soustraites à tout projet de construction et de lotissement à des fins de villégiature. La politique de gestion des îles publiques permet certains aménagement extensifs et intensifs sur les îles publiques de la province de 10 hectares ou plus sous certaines conditions, dont la réalisation d'un schéma d'aménagement spécifique à une île accompagné d'un devis descriptif des travaux envisagés de même, qu'une démonstration de l'importance stratégique de la demande.

Le schéma d'aménagement et de développement (SADR) et les règlements de la MRC

Le 13 septembre 2000, la MRC de La Matapédia adoptait le règlement numéro 35-2000 déterminant l'emplacement du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia. Le schéma d'aménagement et de développement révisé entré en vigueur en 2001 identifie le projet du parc comme pôle d'activités récréatives d'importance qui repose sur la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré des ressources pour ce territoire.

Les règlements de zonage du TNO Matapédia, de Sayabec et d'Amqui

En vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la MRC a la responsabilité d'administrer les territoires non organisés (TNO) compris sur son territoire. En ce sens, elle agit au même titre qu'une municipalité locale régie par le Code municipal du Québec à l'égard de ces territoires. La MRC adopte, entre autres, les règlements d'urbanisme des TNO.

Dans le règlement de zonage du TNO Lac-Matapédia, l'ensemble des zones du parc se retrouvent dans l'usage dominant « récréation ». Pour la plupart des zones (mis à part les îles), les usages permis sont chalet de villégiature, activité de plein air, observation de la nature et exploitation forestière et sylvicole. Pour la zone 20R, seul l'usage d'observation de la nature est permis.

Pour les secteurs du parc qui se trouvent en territoire intramunicipale (TPI), dans les limites des municipalités d'Amqui et de Sayabec, les usages permis sont les services d'hôtellerie, les activités récréatives de plein air, l'observation de la nature et l'exploitation forestière et sylvicole.

1.7

Modalités de gestion

Le zonage

L'aménagement et la gestion du parc régional sont assumés et financés par la MRC de La Matapédia. Puisque la vocation prioritaire est la mise en valeur du milieu naturel à des fins récréatives, mais que des activités intensives pourraient y prendre place, deux affectations propres ont été créées : « zone de récréation principale » et « zone de récréation extensive ». La zone de récréation principale est située entre le lac et la route Soucis alors que la zone de récréation extensive s'étend sur tout le reste du territoire. À ces types de zones correspondent « différents modes et conditions de cession des terres du domaine public et des ressources naturelles » (MAMR, 2006 : 13).

Zones	Gestion ressources naturelles	Cession des terres du domaine public
Récréation principale	Modalités particulières de gestion déterminées par entente	Délégation de la gestion foncière du MERN à la MRC-M
Récréation extensive	Modalités particulières de gestion déterminées par entente	Délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres de l'État du MERN à la MRC-M Aucun transfert de délégation de gestion de l'exploitation forestière

Tableau 02 : Synthèse des modalités de gestion selon les zones

L'entente d'harmonisation

La MRC de La Matapédia a également une entente d'harmonisation avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Cette dernière établit des modalités d'interventions et de voiries forestières en fonction des différentes zones du parc (voir tableau 03).

Zones	Fonction dominante	Modalités spécifiques
Récréation principale	Récréation, paysage, et villégiature intensive	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité forestière permise ; • Récupération de matière ligneuse suite à une perturbation naturelle majeure.
Récréation extensive	Récréation, paysage, et aménagement intégré des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe partielle ; • Coupe de régénération d'une superficie maximale de 5 hectares ; • Lisière boisée de 30 mètres de part et d'autre de tous les sentiers récréatifs existants et projetés du parc régional ainsi qu'en bordure de la route Soucy ; • Lisière boisée de 60 mètres de part et d'autre du SIA ; • Récupération de matière ligneuse suite à une perturbation naturelle majeure.
Aménagement forestier avec récréation extensive	Aménagement intégré des ressources, et récréation extensive	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe partielle ; • Coupe de régénération d'une superficie maximale de 10 hectares ; • Lisière boisée de 30 mètres de part et d'autre de tous les sentiers récréatifs existants et projetés du parc régional ; • Lisière boisée de 60 mètres de part et d'autre du SIA ; • Récupération de matière ligneuse suite à une perturbation naturelle majeure.
Aménagement forestier avec récréation extensive situé dans les encadrements visuels du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia	Aménagement intégré des ressources, et récréation extensive	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les modalités de la zone d'aménagement forestier avec récréation extensive ; • Conserver des îlots de rétention afin d'atténuer les impacts visuels des coupes de régénération.

Tableau 03 : Synthèse des modalités d'intervention et de voiries forestières par zone

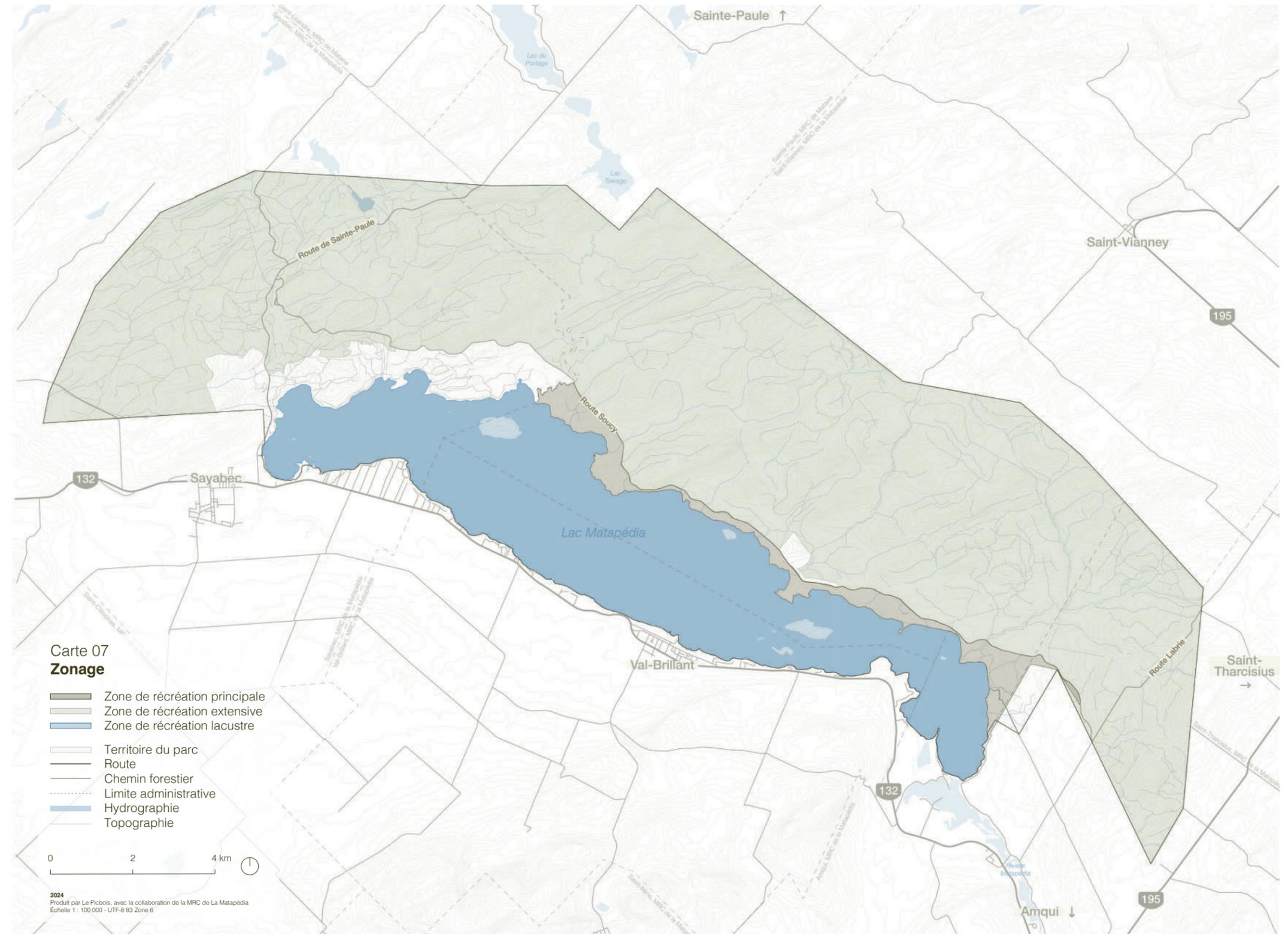


Vue sur le village de Val-Brillant

Le principe de partenariat

En ce qui concerne l'offre d'activités du parc, la stratégie adoptée par la MRC repose sur un principe de partenariat avec des entreprises privées afin d'implanter, de développer, d'exploiter et de commercialiser les activités commerciales reliées à la restauration, la location d'équipements et le commerce de détail (dépanneur, buanderie, etc.). De son côté, la MRC s'engage à mettre en place et à entretenir certaines infrastructures, comme la route d'accès et le réseau de sentiers, afin de soutenir le développement.

L'exploitation d'hébergement demeure à définir selon les opportunités qui se présenteront. La MRC se garde ainsi la possibilité d'opérer des services d'hébergement, afin de générer une source de revenus nécessaire aux opérations du parc.



2

Bilan des réalisations



Le présent chapitre dresse un bilan des réalisations depuis la dernière mouture du PAG datant de 2003. Dans la première partie, un portrait à l'échelle du parc sera présenté abordant les divers exercices de planification, l'achalandage et les investissements. Dans la seconde, un regard plus précis sera porté sur chacun des secteurs du parc détaillant l'ensemble des interventions.



Passerelle, secteur à Soucy

2.1

Planification

En 2003, la vocation récréotouristique du territoire, associée à la diversité des ressources fauniques, récréatives ou forestières, converge vers la mise en place d'un parc régional axé sur le concept d'aménagement intégré des ressources dans la Seigneurie. Afin de mettre en application cette notion, cinq orientations générales ont été développées dans le premier plan d'aménagement et de gestion (PAG) :

- Conserver à la Seigneurie-du-Lac-Matapédia son intégrité et par le fait même de préconiser une harmonisation des interventions sur la superficie entière du parc ;
- Contribuer au maintien de la qualité de l'environnement et au sain équilibre de ce territoire naturel pour le mieux être des espèces qui y vivent et pour celui des générations actuelles et futures d'utilisateurs ;
- Tendre vers une approche intégrée d'aménagement des ressources apparaît essentiel à l'accroissement des potentiels récréatifs, fauniques et forestiers présents sur ce territoire ;
- Rendre accessible, à des fins récréatives, pour la communauté régionale, tous les éléments naturels que l'on retrouve dans la Seigneurie-du-Lac-Matapédia ;
- Contribuer davantage au développement socio-économique de la Vallée de la Matapédia permettant ainsi à la population régionale de bénéficier des innombrables ressources qui composent ce territoire.

Dans ce document de planification, le développement du territoire s'organise autour du concept de « parc dans un parc ». Dans cet esprit, les interventions envisagées se concentraient d'abord sur la mise en valeur d'un pôle récréatif important. La MRC priorisait alors la réalisation des aménagements projetés autour du Dépôt à Soucy avant d'aborder ceux prévus dans le secteur de la Baie de Charlie et celui du Camp Sable Chaud.

De manière générale, la première mouture du PAG s'est concentrée sur l'aménagement des structures d'accueil et de services avec l'aménagement de stationnements, d'abris, des services sanitaires et des chemins de desserte. La création du réseau de sentiers constituait un autre chantier important pour permettre l'accès au territoire pour la pratique d'activités de plein air. Les notions de villégiature commerciale et de divers types d'hébergement, comme le camping rustique, y étaient également abordées, mais n'ont jamais été développées.

Sommaire des réalisations

Afin de dresser un portrait juste des réalisations effectuées depuis la création du parc, un tableau synthèse des interventions a été dressé.

Année	Principales réalisations	Secteur
1991 - 2002	<ul style="list-style-type: none"> Réfection sur ± 24 km, incluant la réfection du pont de la rivière Sableuse Déboisement et aménagements de sentiers (70 km) Installation de signalisation et d'abri d'information Aménagement, drainage, gravelage du sentier La Coulée Aménagement du site 	Route Soucy Parc Parc Dépôt à Soucy Dépôt à Soucy
2003 - 2008	<ul style="list-style-type: none"> Reconstruction du chemin de desserte Aménagement du site Construction d'infrastructures au site (gazebo, mobilier, etc.) Aménagement du sentier Le Petit lac et installation de belvédère, et mobilier 	Baie de Charlie Baie de Charlie Baie de Charlie Baie de Charlie
2009 - 2013	<ul style="list-style-type: none"> Réfection du chemin de desserte du site Travaux de gravelage, nivelage, ponceaux Aménagement du site Construction d'un gazebo Construction et installation de mobilier 	Pointe-Fine Route Soucy Pointe-Fine Pointe-Fine Pointe-Fine
2014 - 2018	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de bancs et de tables aux sites d'accueil Reconstruction d'une passerelle suspendue Reconstruction du pont de la rivière Michaud Travaux de remplacement d'un ponceau Aménagement du stationnement du site Aménagement du site Signalisation directionnelle et d'information Réfection du chemin de desserte du site Implantation de panneau d'interprétation Rechargement de la route Soucy secteur TPI Sayabec Installation d'une barrière de contrôle d'accès Reconstruction de fondation route Soucy - TNO Rechargement de la route Soucy - TNO Travaux de remplacement d'un ponceau Réfection de la barrière de contrôle d'accès Travaux de broyage de végétation sur la route - TPI Sayabec Reconstruction du ponceau du ruisseau à Carpe sur la route 	Parc Dépôt à Soucy Pointe-Fine Route Soucy Baie de Charlie Ancien Chalet Soucy Parc Baie de Charlie Parc Route Soucy Dépôt à Soucy Route Soucy Route Soucy Route Soucy Route Soucy Pointe-Fine Route Soucy
2019 - 2023	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de gravelage, nivelage, ponceaux Ajout de signalisation et poste d'enregistrement des visites Reconstruction des passerelles, construction de belvédère Passerelle sur pilotis - Sentier les Criques et ajouts de bancs Production de bornes km au 250m Ajout de 8 toilettes écologiques Changement du tracé des Trois Soeurs Agrandissement du stationnement 	Route Soucy Parc Parc Baie de Charlie Parc Parc Parc Dépôt à Soucy Dépôt à Soucy

Tableau 04 : Synthèse des principales réalisations

Phase pré-crédation	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4					
Création des infrastructures structurantes et développement dépôt à Soucy	Développement du secteur de la Baie de Charlie	Développement du secteur de la Pointe-Fine	Mise à niveau et bonification du parc	Développement des infrastructures de services et d'accueil					
1991	2002	2003	2008	2009	2013	2014	2018	2019	2023

Figure 01 : Les phases de développement selon les investissements en immobilisation

Les investissements dans le parc peuvent être regroupés en 5 phases. Dans la phase de pré-crédation, la MRC a principalement œuvré à la création des infrastructures structurantes permettant l'accès au parc et à l'aménagement du secteur du dépôt à Soucy. Dans les deux phases subséquentes, elle s'est concentrée sur le développement de deux autres secteurs, soit la Baie de Charlie et la Pointe Fine. Durant la phase trois, les interventions ont été consacrées à la mise à niveau des infrastructures à l'échelle du parc. Finalement, l'obtention d'une subvention en 2022 a permis d'améliorer le réseau de sentiers et de développer des infrastructures de services et d'accueil.

L'achalandage

Le parc régional ne possède pas de lieu d'enregistrement pour les visiteurs (ex. guérite) ni encore de zone d'accueil principale. Il est donc difficile d'obtenir un portrait juste du nombre de visiteurs et de leurs caractéristiques sociodémographiques. Afin de connaître le profil des randonneurs dans le parc, quatre sites d'enregistrement volontaire ont été aménagés sur différents sentiers du parc. En 2020, 1669 visiteurs ont rempli le registre. Parmi les personnes répondantes:

- 96% proviennent du Québec ;
- 59% représentent une clientèle touristique ;
- 18% représentent une clientèle régionale ;
- 23% représentent une clientèle locale.

Il est cependant important de tenir compte des limites de cette collecte de données. Selon la responsable du développement touristique à la MRC, une personne sur deux remplit le registre. De plus, une surreprésentation de la clientèle touristique ressort probablement dans ce portrait, car les randonneurs locaux n'ont pas tendance à remplir ce type de registre.

Ainsi, des efforts sont à faire pour peaufiner la connaissance sur les visiteurs du parc. L'installation de compteurs dans les stationnements ou sur les sentiers en périphérie pourrait permettre d'approfondir les connaissances sur le nombre réel de visiteurs dans le parc, et ce, été comme hiver. La connaissance du profil des visiteurs est une information stratégique clé qui permet de planifier le développement et les aménagements futurs du parc.

La mise en marché

Les services commerciaux du parc sont proposés par des prestataires privés qui ont conclu une entente de service avec la MRC. La plupart des activités disponibles dans le parc, telles que la randonnée pédestre, le vélo et le VTT, sont donc accessibles, dans un esprit de pratique autonome des activités de plein air.

Organisation partenaire	Activités offertes	Saisons
Camp Sable Chaud	Camp de vacances	❄️ 🌿 🍁
SIA	Sentier pédestre	🌿 🍁
Club de VTT de la Matapédia	Sentiers de quad	🌿 🍁
Club de ski de fond Harfang des neiges Amqui	Sentiers de ski de fond	❄️
Sentiers Mic-Mac	Sentiers de ski de fond, de raquette et de fatbike	❄️
Club de motoneige Vallée Matapédia	Motoneige	❄️
Pourvoirie Fournier Plein Air	Traîneau à chiens	❄️

Tableau 05 : Les prestataires de service à l'intérieur du parc

La stratégie marketing du parc est axée sur certaines actions telles que l'adhésion à des associations (ex. Tourisme Gaspésie, Parq, Rando-Québec), la signalisation routière, le placement à la radio locale, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux. Quelques actions en marketing d'influence ont aussi été réalisées notamment avec la visite d'Alexis le

randonneur. Afin de bien positionner le parc dans l'écosystème touristique de la région, l'élaboration d'un plan de marketing et de communication demeure un outil à développer.

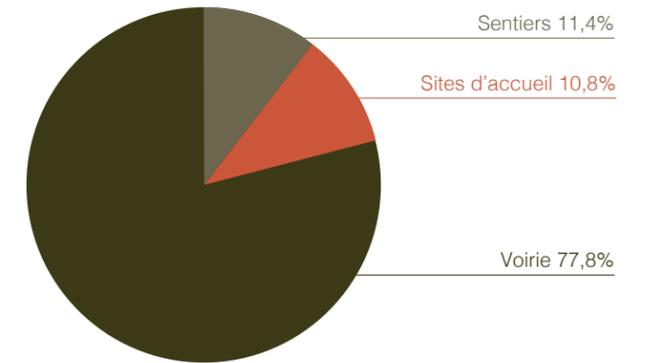


Figure 02 : Répartition en pourcentage des investissements en immobilisation

Les investissements et les retombées économiques

Il est maintenant reconnu que les parcs régionaux agissent en tant que catalyseur de développement régional (Raymond Chabot Grant Thornton, 2023). En plus de s'ancrer véritablement dans le milieu de vie des populations locales, les parcs régionaux sont aussi des milieux d'affaires féconds. Par la création de partenariats avec les entreprises et les milieux associatifs, les parcs régionaux permettent de revitaliser et de dynamiser les communautés locales (Chaire de tourisme Transat ESG-UQAM, 2016).

Les retombées économiques sont liées à trois grandes catégories de dépenses :

1. Les dépenses de fonctionnement engagées par le parc ;
2. Les dépenses d'investissements engagées ;
3. Les dépenses touristiques générées par la présence du parc.

Dépenses de fonctionnement

Pour le PRSLM, la majorité des dépenses de fonctionnement sont liées aux salaires (plus de 50%) ainsi qu'aux dépenses générales d'exploitation. La MRC emploie quatre personnes qui occupent une partie de leurs tâches à la gestion ou à l'entretien du parc. Il y a des entreprises privées qui opèrent dans le parc, ce qui génère également des emplois.

Dépenses d'investissement

Depuis 1991, 2 031 100,00\$ ont été investis en immobilisation dans le parc. Les investissements sont divisés en trois grandes catégories, soit (1) la voirie, (2) les sentiers et (3) les sites d'accueil. À travers

les années, les principaux investissements ont été effectués pour maintenir à niveau la route Soucy, route qui traverse le parc sur près de 25 km.

Dépenses touristiques

À l'échelle des parcs régionaux du Québec, il est difficile de quantifier la valeur des dépenses touristiques des visiteurs. En effet, ces dépenses outrepassent les frontières du parc et comprennent tout ce que les usagers dépensent dans les autres entreprises à proximité afin de pouvoir visiter un parc : transport pour s'y rendre, hébergement, restauration, loisirs et divertissement, magasinage, etc. (Raymond Chabot Grant Thornton, 2023). Une enquête auprès des visiteurs du PRSLM serait nécessaire pour estimer les dépenses touristiques que génèrent les visiteurs.

Retombées sociales

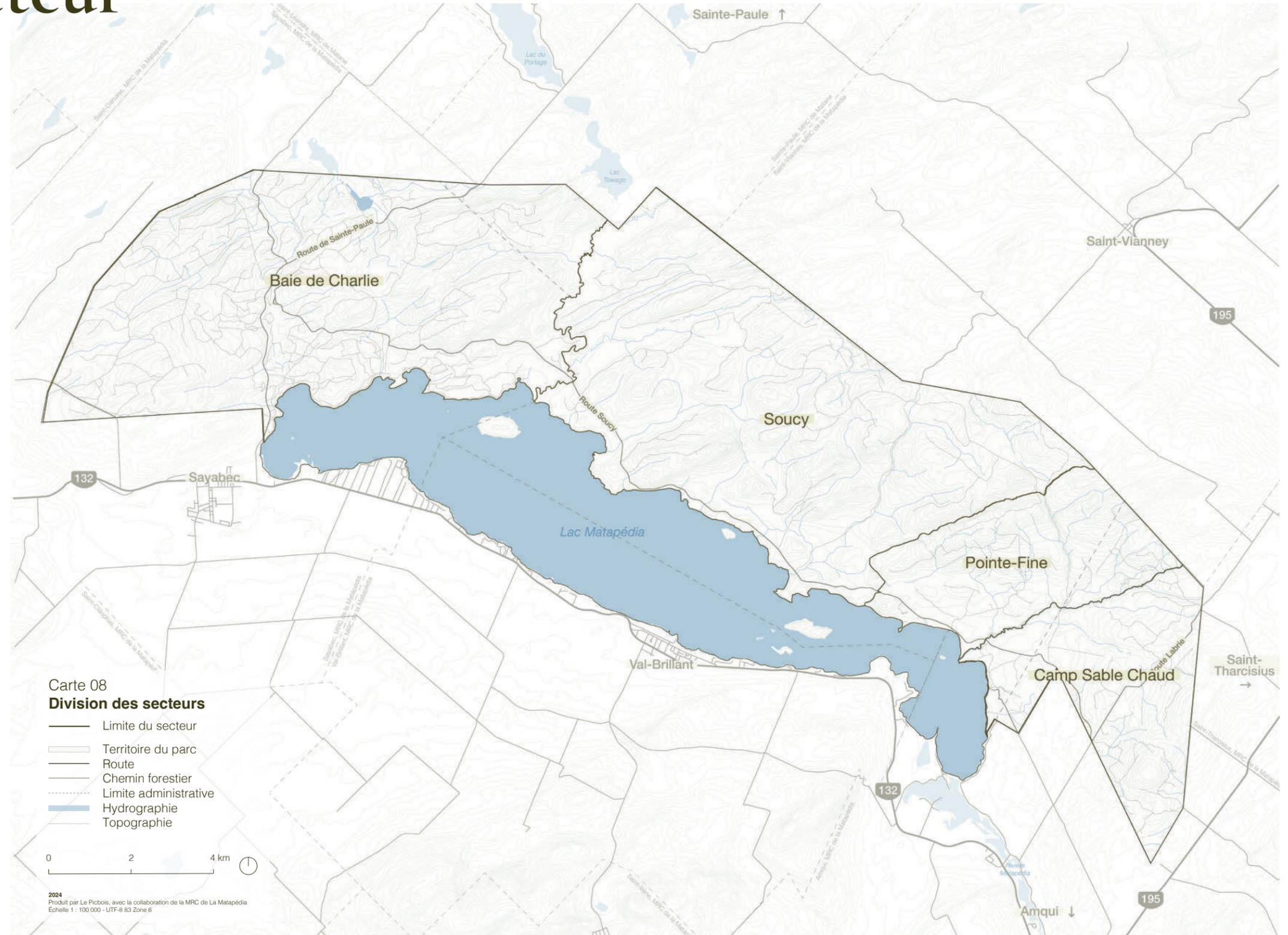
Bien que difficile à quantifier, le parc régional génère aussi des retombées sociales. On peut noter des impacts positifs sur l'attractivité de la vallée de la Matapédia, sur la qualité de vie de la population locale et régionale, sur l'accès à la nature ainsi que sur la protection du territoire. Les impacts positifs des parcs régionaux dépassent largement la sphère des retombées économiques pour agir comme vecteur de développement durable des territoires.



Kayakistes sur le lac Matapédia

2.2

Réalisations par secteur



Le portrait synthèse dressé ci-dessous présente les principales interventions par secteur depuis l'adoption du premier plan d'aménagement et de gestion en 2003. Présentés sous forme de fiches synthèses, les faits saillants ainsi que les réalisations seront détaillés pour les quatre secteurs suivants :

- Baie de Charlie
- Soucy
- Pointe-Fine
- Camp Sable Chaud

Secteur Baie de Charlie

Principales caractéristiques

Porte d'entrée secondaire du parc secteur Sayabec

Point d'accès au lac Matapédia sur sa rive nord-ouest avec une berge sablonneuse (plage non surveillée)

Pôle récréatif destiné à une clientèle familiale

Principaux aménagements

Aire de stationnement

Panneaux d'information

Aire de repos et de pique-nique

Toilette sèche

Sentiers de niveau facile à intermédiaire

Les Criques - Boucle de 4,4 km

L'Héronnière - Boucle de 6,1 km

Le Petit Lac - Aller-retour de 3,3 km

Lac Paquet

Tableau 06 : Principales caractéristiques du secteur Baie de Charlie

Figure 03 - Belvédère ↓



Figure 04 - Vue sur le lac Matapédia depuis la berge ↓



Bilan des réalisations

Type d'aménagement	Prévu au PAG 2003	Réalisé à ce jour	Année
Route	-	Reconstruction du chemin de desserte	2005
	-	Réfection du chemin de desserte du site	2014
Sentiers non motorisés	Aménagement des sentiers pédestres entourant le site de la Baie de Charlie	Aménagement du sentier Le Petit Lac	2007
Infrastructures légères	Aménagement du site de la Baie de Charlie (stationnement, abri communautaire, mobilier, service sanitaire, etc.)	Aménagement du site	2005
		Installation de belvédère et mobilier sur sentier du Petit Lac	2008
		Aménagement du stationnement du site	2014
		Passerelle sur pilotis - Sentier les Criques et ajouts de bancs	2021
-	Mise en place d'un débarcadère et d'une rampe de mise à l'eau au pôle récréatif de la Baie de Charlie	-	-
-	Installation d'un poste d'accueil et d'un stationnement au lac Paquet au pôle récréatif de la Baie de Charlie	-	-
-	Aménagement de la Pointe à Smith (stationnement, sentier, aire de pique-nique) au pôle récréatif de la Baie de Charlie	-	-
-	Construction d'infrastructures au site (gazebo, mobilier, etc.)		2006

Tableau 07 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Baie de Charlie

Carte 09
Secteur Baie de Charlie

- Limite du secteur
- Chemin forestier
- Sentier motorisé
- Sentier non motorisé
- Baux

- Quad
- Motoneige
- Ski de fond
- Raquette
- Vélo de montagne
- Randonnée pédestre
- Abri d'information
- Abri à pique-nique
- Toilette sèche
- Point d'observation
- Stationnement
- Aire de pique-nique



2024
Produit par Le Picbois, avec la collaboration de la MRC de La Matapédia
Echelle 1 : 45 000 - UTM-8 63 Zone 6



Secteur à Soucy

Principales caractéristiques

Situé au coeur du parc

Vestiges archéologiques - Ancien chalet à Soucy

Deux zones d'accueil avec

Aire de stationnement

Panneaux d'information

Aire de repos et de pique-nique

Toilette sèche

Sentier de niveau facile à difficile

Les Crêtes - Aller-retour de 4,4 km

Lac Caché - Boucle de 2 km

Les Trois Soeurs - Boucle de 5,7 km

Les Rochers - Aller-retour de 6,4 km

Sentier de vélo

Les Étangs - Boucle de 14,7 km

Le Ceinturon - Boucle de 12 km

La Coulée - Boucle de 12 km

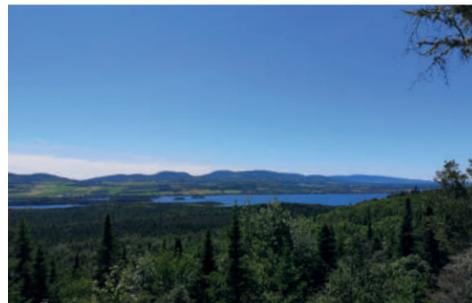
Tableau 06 : Principales caractéristiques du secteur à Soucy

Figure 05 - Sommet du sentier des Crêtes ↓ Figure 06 - Vestige archéologique ↓



Figure 07 - Aire de stationnement ↓

Figure 08 - Sommet du sentier des Trois Soeurs ↓



Bilan des réalisations

Type d'aménagement	Prévu au PAG 2003	Réalisé à ce jour	Année
Route	-	-	-
Sentiers non motorisés	Pré-crédation	Aménagement des sentiers autour du Dépôt à Soucy (belvédère, passerelle sur pilotis, pont simple, etc.)	2002
	Transformation du sentier Les Rochers en sentier mixte (vélo/piéton)	-	-
	Aménagement de sentiers de vélo de montage autour du pôle récréatif et reliant également le pôle récréatif du Dépôt à Soucy	-	-
	Aménagement des sentiers de vélo (La Coulée et Le Ceinturon)	-	-
	Aménagement du sentier des Crêtes	-	-
	Aménagement du sentier de vélo de montagne Les étangs	-	-
	Aménagement d'un sentier de vélo de montagne entre le ruisseau Sableux et l'ancien Chalet à Soucy	-	-
	-	Reconstruction d'une passerelle suspendue au Dépôt à Soucy	2014
	-	Changement du tracé des Trois Soeurs pour éviter le retour par le sentier quad	2023
Infrastructures	Pré-crédation	Aménagement du site du Dépôt à Soucy (gazebo, aire de jeux, etc.)	2001
	Aménagement	Aménagement du site de l'ancien Chalet à Soucy (stationnement, toilette sèche, barrière d'accès, signalisation, etc.)	2014
	-	Installation d'une barrière de contrôle d'accès au Dépôt à Soucy	2016
	-	Agrandissement du stationnement du Dépôt à Soucy	2023

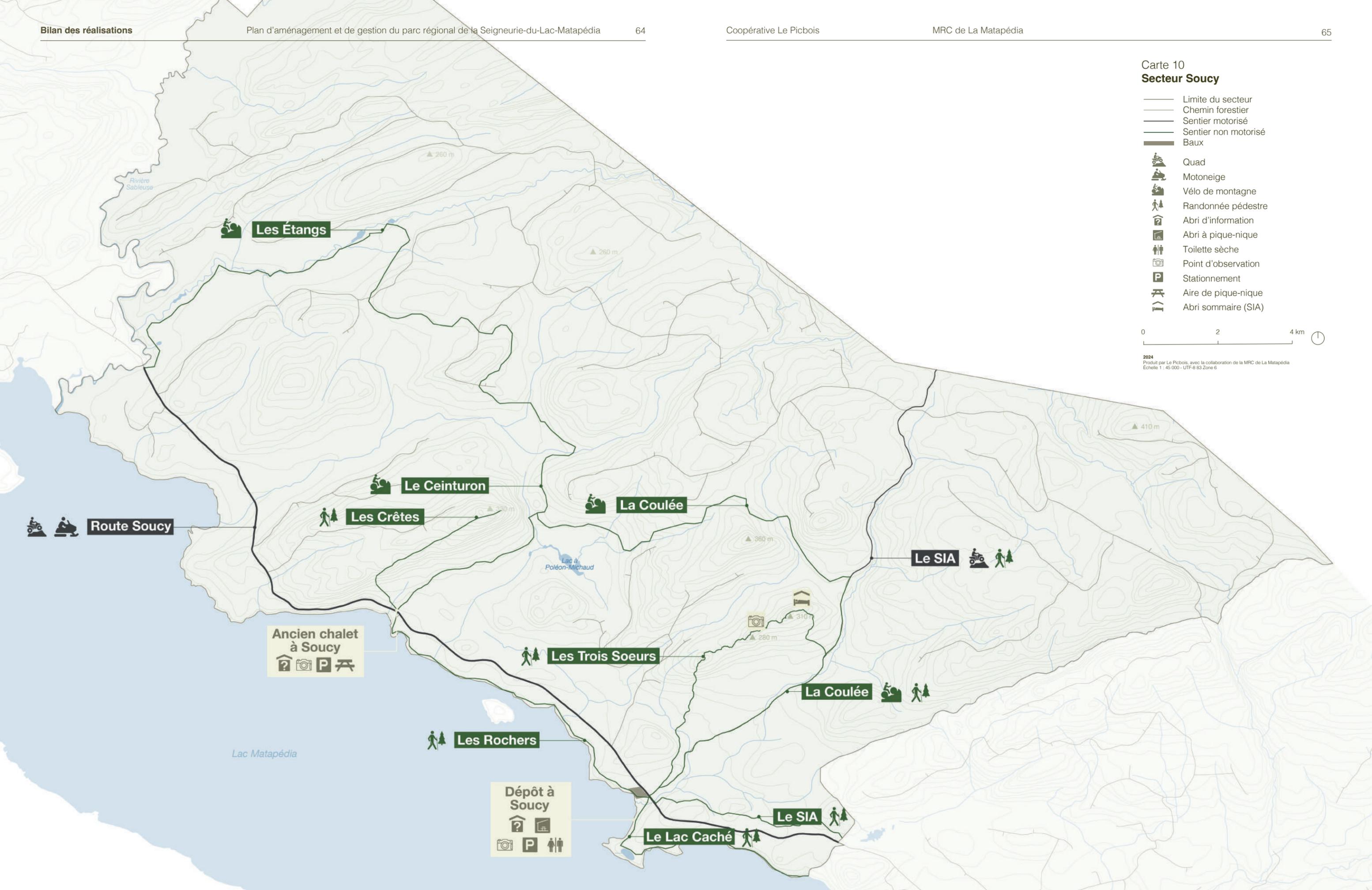
Tableau 09 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur à Soucy

Carte 10
Secteur Soucy

-  Limite du secteur
-  Chemin forestier
-  Sentier motorisé
-  Sentier non motorisé
-  Baux
-  Quad
-  Motoneige
-  Vélo de montagne
-  Randonnée pédestre
-  Abri d'information
-  Abri à pique-nique
-  Toilette sèche
-  Point d'observation
-  Stationnement
-  Aire de pique-nique
-  Abri sommaire (SIA)



2024
Produit par Le Picbois, avec la collaboration de la MRC de La Matapédia
Echelle 1 : 45 000 - UTF-8 Zone 6



Les Étangs

Le Ceinturon

La Coulée

Les Crêtes

Route Soucy

Le SIA

Ancien chalet à Soucy

Les Trois Soeurs

La Coulée

Les Rochers

Le Lac Caché

Le SIA

Dépôt à Soucy

Secteur Pointe-Fine

Principales caractéristiques

Secteur familial relativement près de l'entrée principale du parc

Principaux aménagements

Aire de stationnement

Panneaux d'information

Aire de repos et de pique-nique

Toilette sèche

Berge sablonneuse

Zone d'arrimage pour les embarcations (motorisées et non motorisées)

Sentier de niveau facile

Le Promontoire - Boucle de 1,4 km

Sentier de vélo et de ski de fond

Le Ruisseau

Tableau 10 : Principales caractéristiques du secteur Pointe-Fine

Figure 09 - Aire d'amarrage pour les embarcations ↓



Figure 10 - Aire de pique-nique pour les familles ↓



Bilan des réalisations

Type d'aménagement	Prévu au PAG 2003	Réalisé à ce jour	Année
Route	-	Réfection du chemin de desserte du site de la Pointe-Fine	2010
Sentiers non motorisés	-	-	-
Infrastructures	Aménagement de l'aire de stationnement et d'accueil	Aménagement du site de la Pointe-Fine (barrière de contrôle d'accès, signalisation, mobiliers)	2010
	Construction d'un rampe de mise à l'eau du côté est	-	-
	-	Construction d'un gazebo au site de la Pointe-Fine	2011
	-	Construction et installation de mobilier au site	2013
	-	Reconstruction du pont de la rivière Michaud	2015
	-	Réfection de la barrière de contrôle d'accès à la Pointe-Fine	2017

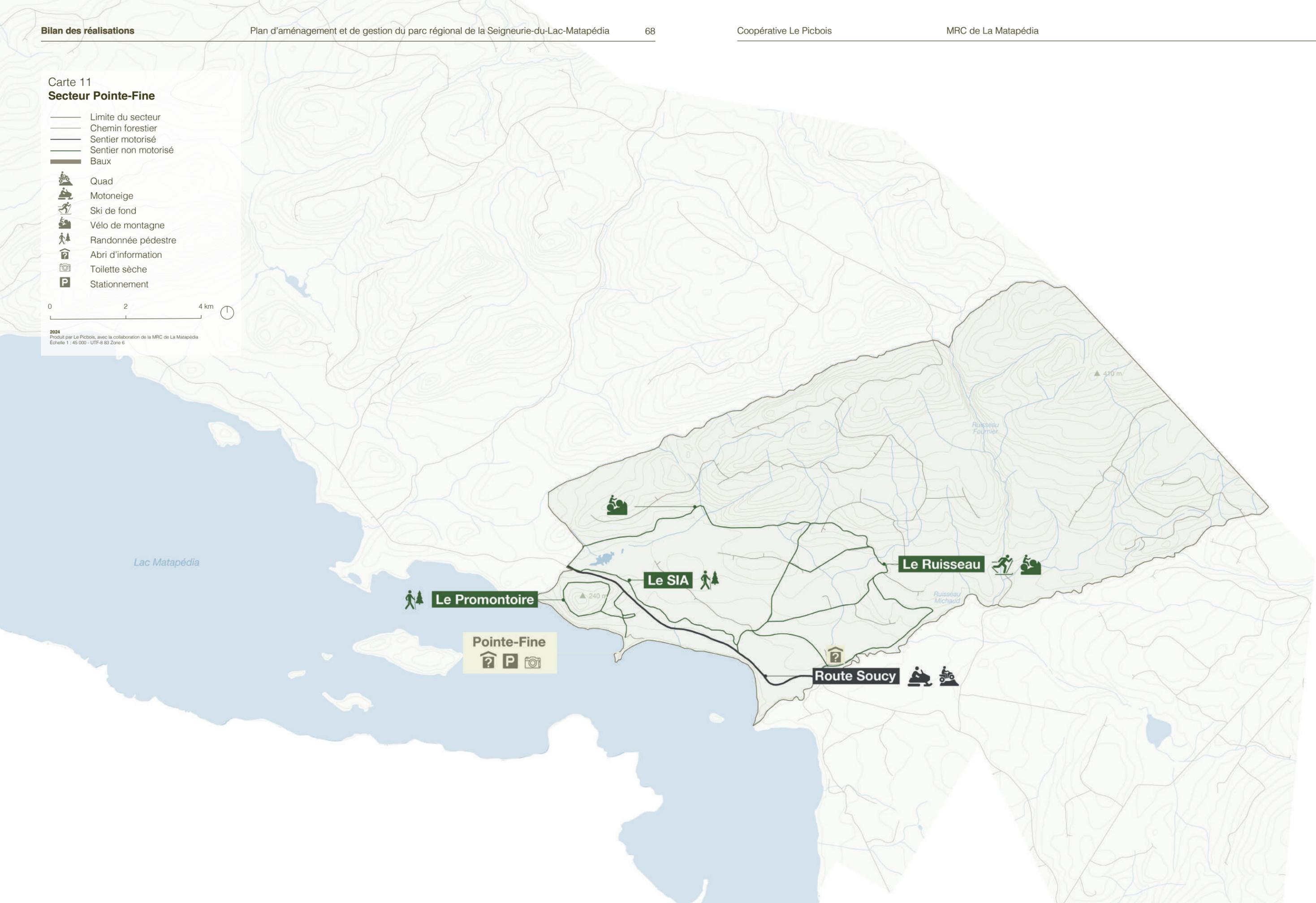
Tableau 11 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Pointe-Fine

Carte 11
Secteur Pointe-Fine

-  Limite du secteur
-  Chemin forestier
-  Sentier motorisé
-  Sentier non motorisé
-  Baux
-  Quad
-  Motoneige
-  Ski de fond
-  Vélo de montagne
-  Randonnée pédestre
-  Abri d'information
-  Toilette sèche
-  Stationnement



2024
Produit par Le Picbois, avec la collaboration de la MRC de La Matapédia
Échelle 1 : 45 000 - UTM-8 83 Zone 6



Secteur Camp Sable Chaud

Principales caractéristiques

Secteur sous bail de location avec l'organisme à but non lucratif le Camp Sable Chaud

Activités de plein air offertes par un prestataire de services : ski de fond, raquette, randonnée, etc.

Service d'hébergement et de restauration

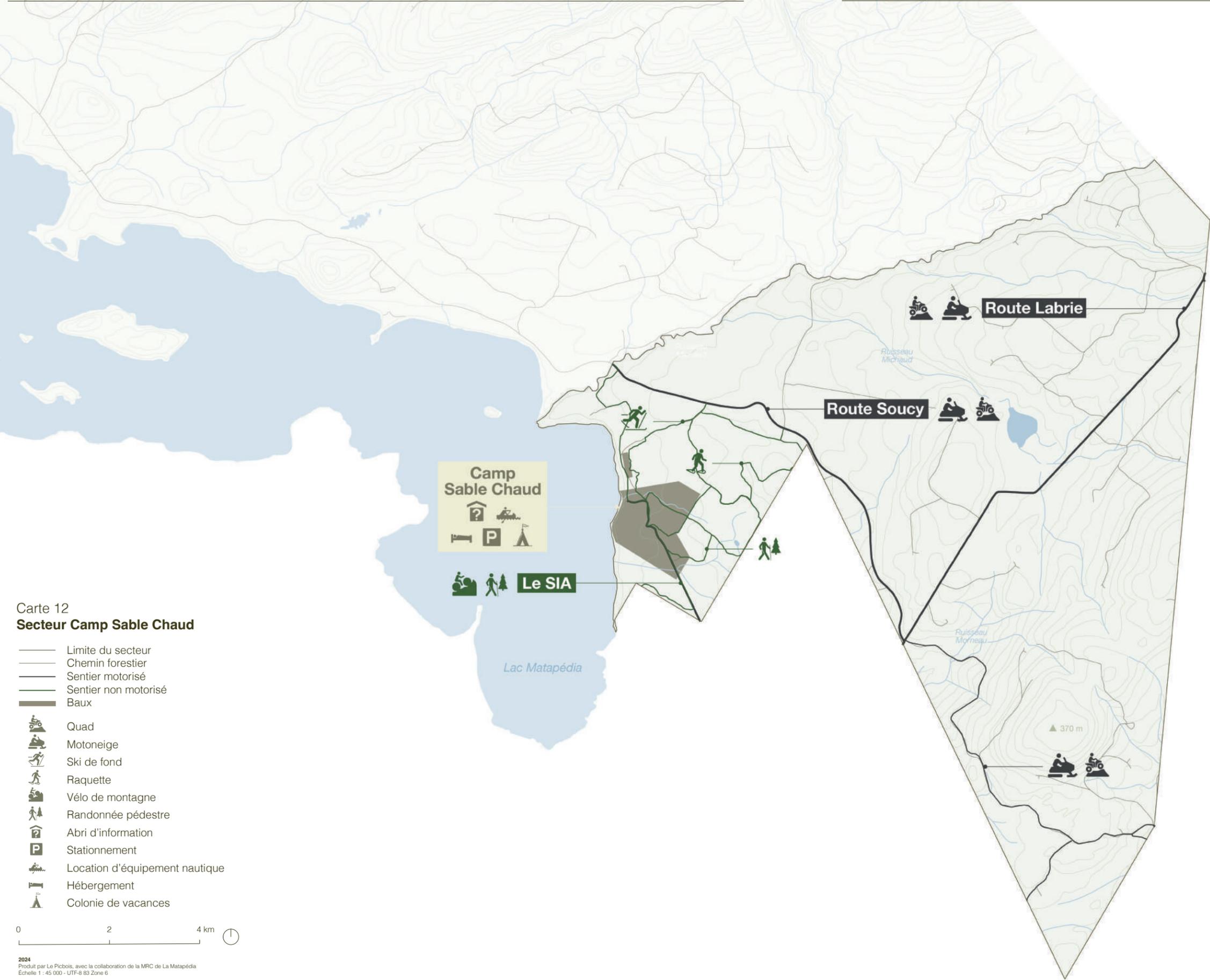
Tableau 12 : Principales caractéristiques du secteur Camp Sable Chaud

Bilan des réalisations

Type d'aménagement	Prévu au PAG 2003	Réalisé à ce jour	Année
Route	-	-	-
Sentiers pédestres	Aménagement des sentiers pédestres entourant le site	-	-
Infrastructures	-	-	-

Tableau 13 : Synthèse des réalisations prévues versus celles réalisées du secteur Camp Sable Chaud





Carte 12
Secteur Camp Sable Chaud

-  Limite du secteur
-  Chemin forestier
-  Sentier motorisé
-  Sentier non motorisé
-  Baux
-  Quad
-  Motoneige
-  Ski de fond
-  Raquette
-  Vélo de montagne
-  Randonnée pédestre
-  Abri d'information
-  Stationnement
-  Location d'équipement nautique
-  Hébergement
-  Colonie de vacances



2.3

Projet en cours

↓ Embarcation non motorisée sur le lac Matapédia



Projet de La route bleue

En 2023, la MRC de La Matapédia a reçu un rapport de caractérisation de la Fédération Canoe Kayak Québec (CKQ) afin de déterminer les possibilités de développement de parcours nautique sur le lac Matapédia. L'objectif de la MRC était que CKQ lui propose des parcours adaptés et sécuritaires en fonction des différentes conditions météorologiques du lac (CKQ, 2023), et ce, conformément aux normes de La route bleue. Selon les caractéristiques de navigation, deux sections ont été étudiées, soit la section de la boucle de la Grande-Île et la section de la boucle de l'Anse Ste-Jean (voir Annexe II) .

Pour bonifier ces deux parcours certifiés, la Fédération suggère donc quelques recommandations :

- Officialiser les centres d'accueil et former les employés ;
- Évaluer la possibilité d'offrir un service guidé et une navette pour améliorer l'accessibilité ;
- Aménager les aires de repos officielles ;
- Augmenter la durée du parcours en incluant la portion ouest du lac.

Du chemin reste à parcourir pour mettre en œuvre des parcours nautiques certifiés *route bleue*. Le présent exercice de planification quinquennal est un excellent moyen pour établir les balises de ce projet de développement.

2.4

Synthèse du bilan des principales réalisations des dernières années

Depuis le dernier exercice de planification, le chantier principal de la MRC quant au développement du parc consistait à mettre en place les fondations permettant de rendre le territoire accessible pour la pratique d'activités de plein air. À cet effet, la construction et l'entretien de la route Soucy, seule voie carrossable qui traverse le parc, ont été l'investissement principal. Parallèlement, la création d'un réseau de sentiers de plus de 60 km permet aujourd'hui de pratiquer de multiples activités, dont la randonnée pédestre, le vélo et le ski de fond. Pour accueillir les visiteurs, l'aménagement de quatre aires d'accueil facilite la pratique libre tout en offrant des services de base.

Notons que depuis la première mouture du PAG, certaines actions phares ont été délaissées pour diverses raisons, notamment en lien avec leur faisabilité, leurs impacts sur les milieux naturels ou encore le repositionnement de certains équipements récréotouristiques dans la Vallée. Par exemple, l'idée de la construction d'un poste d'accueil a été écartée pour se concentrer davantage sur la pratique autonome des activités de plein air. La propagation d'espèces exotiques envahissantes, comme le myriophylle à épis, a aussi remis en question les intentions de développer des mises à l'eau pour les embarcations motorisées dans le parc. Dans l'objectif

de protéger l'intégrité écologique du lac, les mises à l'eau sont concentrées dans les marinas du sud où les équipements pour nettoyer les embarcations sont déjà présents. Dans le cas du vélo de montagne, les efforts pour développer des sentiers selon les nouvelles préférences des adeptes ont plutôt été déployés au parc régional de Val-d'Irène où la présence de remontées mécaniques favorise l'implantation de cette activité.

En regardant le chemin parcouru, les efforts de la MRC permettent aujourd'hui d'affirmer que le parc de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia est un territoire qui concilie la saine exploitation des ressources forestières et la libre pratique d'activités récréatives en nature. S'appuyant sur ces fondations, la MRC doit maintenant insuffler une nouvelle direction pour le développement du parc afin de répondre aux besoins et aux attentes de la communauté.



Vestige de l'ancien chalet à Soucy, secteur à Soucy

3

Défis et opportunités de développement



À la lumière des analyses réalisées, un certain nombre de défis et d'opportunités de développement ont été identifiés. Le dernier exercice de planification du parc a été réalisé il y a plus de 20 ans. Depuis, le contexte de développement s'est grandement transformé en regard des changements sociopolitiques, notamment en ce qui a trait à l'émergence de nouvelles tendances dans le domaine du récréotourisme.

Par ailleurs, le développement actuel semble se faire de manière fragmentée, sans cohérence d'ensemble, ce qui peut nuire à l'expérience des visiteurs. Il apparaît nécessaire d'établir une nouvelle vision afin, d'une part, de donner une direction claire aux différents acteurs œuvrant au développement du parc et, d'autre part, de rehausser l'expérience des visiteurs.

De nouveaux éléments de réflexion sont donc à prendre en considération pour penser l'avenir du parc. Ils sont expliqués en détail dans le présent chapitre.



3.1

Défis

La gouvernance

La collaboration entre les divers intervenants gouvernementaux, régionaux et locaux, est un important facteur de réussite pour le développement du parc. La diversité des acteurs impliqués demande effectivement une communication continue ainsi qu'un partage d'informations quant aux attentes et aux responsabilités de chacun. Cet aspect doit constamment être renouvelé afin de développer des projets et d'accélérer leur réalisation. En prenant en compte les délais reliés aux demandes d'obtention de nouvelles autorisations, la planification du développement et de l'aménagement du parc est d'autant plus importante.

L'existence d'une entente d'harmonisation avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts encadrant l'exploitation forestière dans le TNO permet de garder un canal de communication et d'aligner les actions posées dans le parc. Cette entente se doit d'être mise à jour afin de s'assurer de préserver l'ambiance paysagère qui constitue un important levier de développement des activités de plein air.

La structuration de l'offre d'activités et de services

Pour le développement du parc, la MRC a opté pour un modèle basé sur des partenariats avec des entreprises privées. Ce sont ces dernières qui développent, exploitent et commercialisent les services commerciaux reliés à la location d'équipements, de commerce de détail et d'hébergement. Pour sa part, la MRC met en place les conditions qui favorisent l'implantation et qui sécurisent les investissements des entrepreneurs privés. Puisque plusieurs acteurs sont impliqués dans le développement, ce modèle entraîne des enjeux quant à la gestion intégrée et harmonieuse du territoire. L'arrimage entre le développement des projets des promoteurs à la vision et à l'identité du parc s'avère essentiel.

Le développement du parc nécessite également une réflexion à propos de la cohabitation entre les diverses activités qui y sont pratiquées (ex. les motorisées et non motorisées, la chasse, etc.). La cohabitation harmonieuse entre ces activités réside dans le respect mutuel et la compréhension entre les adeptes. Pour assurer cet équilibre, le parc doit garantir la sécurité de chacun tout en préservant l'intégrité des écosystèmes naturels. Une gestion attentive des itinéraires et des zones spécifiques pour chaque type d'activité peut aider à minimiser les conflits potentiels. En favorisant une cohabitation respectueuse, le parc s'assure d'offrir une expérience diversifiée et inclusive à tous les passionnés de plein air, tout en préservant la beauté naturelle et la quiétude de son environnement.



Vue sur le lac Matapédia

L'identité du parc et la communication

Dans un contexte de développement de partenariat avec plusieurs prestataires de services, le parc fait face à un défi quant à la définition d'une identité forte et distinctive. En effet, ayant chacun leur stratégie de promotion et de communication, la multiplication des messages et des images peut créer de la confusion pour les visiteurs. Sur le terrain plus précisément, la signalétique propre à chaque prestataire et la disparité dans la matérialité et la forme des infrastructures créent une dissonance dans l'espace.

La création d'une image distinctive qui se décline à la fois dans le langage graphique, dans les messages promotionnels ainsi que dans la signalétique et le mobilier permettrait d'améliorer l'expérience des usagers et la qualité de la destination. Par ailleurs, l'élaboration d'une stratégie de communication à l'échelle du parc qui centralise l'information sur les activités et services offerts pourrait bénéficier à l'ensemble des entrepreneurs privés qui y proposent un produit.

La sécurité des usagers

La gestion des risques quant au développement et la démocratisation des activités de plein air pose un double défi. D'une part, la responsabilité légale des prestataires de services et des propriétaires des lieux de pratique demande la mise en place de diverses mesures de sécurité (ex. plan d'urgence et d'évacuation, outil de monitoring de l'état des infrastructures, assurance responsabilité civile, etc.). D'autre part, la démocratisation des activités amène une clientèle néophyte qui demande un encadrement plus structuré. Ainsi, la gestion de la sécurité en plein air nécessite de nombreuses ressources (financière, matérielle et humaine) et freine dans bien des cas le développement de ce secteur.

De plus, les obligations légales liées à certaines pratiques, les activités nautiques entre autres, demandent des ressources considérables notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre de qualité (ex. sauveteur). Ainsi, certaines activités à forts potentiels sont délaissées par la complexité liée à leur opérationnalisation afin qu'elles répondent aux exigences du cadre légal et des assureurs.



Exemple de signalisation dans le parc

La protection et la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire

Le parc jouit d'une richesse forestière remarquable qui possède une valeur esthétique et économique importante. La ressource n'est plus seulement utilitaire, mais présente également une valeur paysagère qui permet à l'industrie récréotouristique d'en tirer profit. Dans ce contexte, un défi se pose concernant la gestion intégrée de cette forêt profitable à plusieurs industries qui n'ont pas des objectifs toujours compatibles. Les coupes forestières ayant des impacts marqués sur les paysages, elles doivent être réfléchies de pair avec la vision et les orientations du parc régional afin de faire cohabiter ces deux réalités.

D'un autre côté, la protection du patrimoine naturel passe également par la gestion de l'utilisation illicite du territoire. Les activités non encadrées, telles que les feux sur les berges ou les constructions illégales, particulièrement sur les îles, mettent en péril l'intégrité écologique des écosystèmes. Ces activités peuvent également entraîner des enjeux de sécurité publique avec la menace des feux de forêt par exemple. Pour répondre à cet enjeu, une approche d'encadrement, comme l'exemple à succès du parc régional du Poisson Blanc sur ses îles et ses berges sablonneuses, permet à la fois de gérer les activités appréciées des visiteurs, tout en occupant

l'espace de manière responsable, dans une optique écotouristique.

La résilience des écosystèmes dans un contexte de changement climatique se présente aussi comme un défi aux multiples potentiels pour le développement du parc régional. Il est indéniable qu'avec l'intensification des changements climatiques, le nombre de feux de forêt, de chablis ou encore d'espèces exotiques envahissantes augmentera dans un avenir proche. Les interventions sur le milieu peuvent toutefois être adaptées afin de tirer profit des impacts sur les milieux forestiers. Le bois des chablis peut être utilisé pour remplacer celui des coupes, par exemple. La résilience des milieux et les stratégies innovantes mises en place permettront, de pair, d'assurer un développement cohérent et respectueux des milieux naturels du parc régional.



Exemple de coupe forestière dans le parc



Vue du secteur Pointe-Fine

3.2

Potentiels

Diversification de l'offre sur quatre saisons

Le potentiel de développement dans le parc régional est multiple, notamment en ce qui concerne la diversification de l'offre d'activités récréatives tout au long de l'année. Les activités hivernales bénéficient d'un potentiel considérable grâce aux diverses ressources naturelles du parc, telles que le lac gelé pour des activités de patinage, de pêche sur glace et de motoneige, ainsi que les chemins forestiers pour la randonnée en raquettes et le ski de fond hors piste.

En termes d'hébergement, il y a un fort potentiel pour développer des installations proposant une expérience immersive en nature, que ce soit à travers des sites de camping rustiques, des refuges ou encore des écolodges, permettant ainsi aux visiteurs de prolonger leur séjour et de profiter pleinement des différentes activités proposées.

Une diversité d'expériences paysagères

Une programmation axée sur les expériences immersives représente un potentiel de développement pour le parc. La création de moments uniques et mémorables pour les usagers implique des parcours (terrestres ou nautiques) qui mettent en valeur les points forts du parc et ses qualités paysagères. De plus, une programmation d'activités axée sur la découverte du patrimoine naturel, ou encore archéologique, permet aux visiteurs d'interagir significativement avec leur environnement. Des expériences telles que des excursions guidées pour l'observation de la faune et la découverte de la flore locale, des ateliers d'apprentissage sur la préservation de l'environnement et des aventures thématiques axées sur l'histoire et la culture régionale peuvent enrichir le séjour des visiteurs et encourager leur retour. En adoptant une approche proactive et créative dans la programmation du parc, ce dernier peut devenir une destination incontournable pour les amateurs de plein air à la recherche d'aventures authentiques et immersives.



Traverse hivernale pour motoneiges

Les chemins forestiers

L'exploitation forestière dans le parc constitue certes une contrainte d'aménagement et de mise en valeur du paysage, mais présente également certaines opportunités en termes de développement de nouvelles activités de plein air. Le développement des chemins forestiers pour l'exploitation forestière facilite l'accès à des zones naturelles autrement difficiles à atteindre et offre aux amateurs de plein air des opportunités uniques d'exploration de l'arrière-pays. Le fractionnement du paysage induit par la construction de nouveaux chemins forestiers nécessite la mise en place de mesures d'atténuation afin de préserver la qualité esthétique des forêts et des paysages qui peuvent, à terme, bénéficier au développement des activités de plein air. En effet, les quelque 290 km de chemins forestiers offrent l'opportunité d'aménager de nouveaux parcours de vélo, de randonnées hivernales ou encore d'autres activités.

La Coopérative de plein air de la Matapédia

La Coopérative de plein air de la Matapédia, récemment créée, a pour mission de promouvoir et de développer les activités de plein air dans la MRC de La Matapédia. Cette nouvelle organisation pourrait éventuellement s'impliquer dans la gestion du parc. Toutefois, la coopérative est encore en phase de consolidation de sa structure actuelle. Avant de pouvoir envisager un rôle de gestionnaire du parc, il est nécessaire pour la coopérative de consolider ses ressources, ainsi que de peaufiner son expertise dans la gestion des espaces naturels. Cette étape préliminaire permettrait à la coopérative de se positionner comme un acteur dynamique dans le développement du plein air et pourrait éventuellement se voir déléguer des responsabilités de gestion plus étendues dans le parc, tout en garantissant une approche professionnelle et efficace dans la gestion des ressources naturelles et des activités récréatives.



Exemple d'un chemin forestier

4

Planification 2024-2029



4.1

Vision de développement

Après avoir réalisé un bilan des réalisations et avoir mené des activités de consultation et d'idéation auprès du comité de suivi, la MRC s'est dotée d'une vision et de cinq grandes orientations pour l'ensemble du territoire du parc de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia.

Depuis sa création, la stratégie principale d'aménagement repose sur un principe de partenariat avec des entreprises privées et d'économies sociales, particulièrement en ce qui concerne l'offre de services et d'activités du parc. Ainsi, c'est aux entreprises privées que revient la tâche de développer, d'exploiter et de commercialiser les services commerciaux reliés à l'hébergement, la restauration, la location d'équipements et le commerce de détail sur le territoire. Pour sa part, la MRC œuvre à mettre en place les conditions favorables pour attirer des entrepreneurs. Dans ce contexte, les orientations et les objectifs présentés dans ce chapitre porteront spécifiquement sur les champs d'action que la MRC prend en charge, notamment en ce qui concerne les infrastructures de support aux activités de plein air (sentiers, toilettes, etc.) et la concertation des acteurs.

Offrir un terrain de jeu en pleine nature pour s'initier et se perfectionner aux activités de plein air

Orientation 1

Concerter et fédérer les acteurs (prestataires de services, promoteurs, entreprises forestières, etc.) autour de la vision de développement afin d'harmoniser les actions posées dans le parc

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
Créer des points de jonction entre les acteurs	Confirmer le leadership de la MRC dans la gouvernance du parc régional	1
	Communiquer la vision et les orientations du plan aux acteurs du milieu	1
	Approcher des partenaires potentiels pour le développement des activités et services	1
	Mettre en place des outils pour fédérer les acteurs autour de la vision de développement (ex. table d'harmonisation)	1
	Développer une stratégie de partage des ressources et des infrastructures	2
Améliorer l'arrimage du développement récréotouristique du parc avec l'exploitation forestière	Effectuer des activités de démarchage pour attirer d'éventuels promoteurs	3
	Connaître et anticiper les interventions forestières pour mieux les harmoniser aux activités récréatives	1
Harmoniser le développement entre les partenaires en fonction du PAG	Garder à jour et bonifier l'Entente d'harmonisation pour limiter les interventions forestière dans les zones paysagères et de développement du récréotourisme	1
	Développer une grille d'analyse pour traiter les propositions de projets	1

Orientation 2

Offrir un support de qualité pour la pratique libre d'activités de plein air

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
Développer l'identité du parc	Clarifier l'image de marque du parc (site, logo, couleurs, etc.)	2
	Uniformiser la signalisation	2
	Élaborer un plan de communication (médias sociaux, diffusion de photos, etc.)	2
	Favoriser le développement d'une programmation événementielle pour faire rayonner le parc au-delà de la région	3
	Contribuer à la mise en place d'une programmation d'événements pour les familles locales afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au parc	3
Développer et maintenir le réseau de sentiers	Entretenir le réseau de sentiers	1
	Bonifier le réseau de sentiers	2
Harmoniser les infrastructures, les aménagements et le mobilier	Élaborer un guide des principes à favoriser dans la conception et l'aménagement des espaces (matériaux, mobilier, etc.)	1
	Élaborer un outil de suivi de l'état des infrastructures (ex. plan de maintien des actifs)	1
	Prévoir le remplacement d'infrastructures à court terme et l'installation de nouvelles infrastructures en concordance avec le guide	2
Assurer la sécurité des visiteurs	S'arrimer avec le Service d'incendie de la MRC pour réaliser un plan de mesures d'urgence spécifique au parc régional ³	1
	Classifier le niveau de difficulté des sentiers de randonnée selon le système de classification des sentiers de la fédération Rando Québec ⁴	1

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
	Poursuivre les efforts de signalisation à l'aide de balises des sentiers	1
	Partager les outils de sensibilisation à la sécurité de l'Association des Parcs régionaux du Québec ⁵	1
Marquer la porte d'entrée principale, les portes d'entrée secondaires et les seuils des secteurs	Déterminer l'emplacement et aménager l'entrée principale du parc dans le secteur du Camp Sable Chaud dans une optique d'accueil autonome	2
	Installation de signalétique* marquant les entrées du parc et le seuil des secteurs	2
Diversifier l'offre d'activités de plein air en tirant profit des potentiels	Caractériser et dégager les potentiels de sentiers multi-usages en lien avec le réseau de chemins forestiers (ex. gravel bike, ski de fond nordique, etc.)	2
	Officialiser un réseau de sentiers sur les chemins forestiers	3
Améliorer les connaissances sur la fréquentation	Installer des compteurs (ex. écompteur) aux points stratégiques	1
	Réaliser une enquête in situ pour dresser le profil des visiteurs et de leurs dépenses	2

* Réaliser en cohérence avec l'image de marque du parc

³ Document de référence: Guide de bonnes pratiques à l'intention des propriétaires et exploitants de sites riverains

⁴ Document de référence: [Norme en aménagement de sentiers](#) par Rando Québec

⁵ Document de référence: [Outils de sensibilisation à la sécurité](#) par Parq

Orientation 3

Permettre des expériences immersives en nature

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
Mettre en valeur les qualités intrinsèques du parc	Adapter l'empreinte des activités et des infrastructures en fonction des ambiances des secteurs selon le schéma conceptuel du parc	2
Développer l'offre d'activité en lien avec le lac et ses îles	Encadrer et formaliser les pratiques sur les berges et les îles	2
	Identifier les potentiels d'aménagement de halte et de campement sur les îles	2
	Réaliser un projet pilote de camping sur les îles en partenariat avec un opérateur	3
Bonifier et promouvoir l'offre d'activité sur les quatre saisons	Établir une stratégie de cohabitation des usages (ex. durant la période de la chasse, entre les motorisés et les non motorisés)	1
	Identifier les potentiels de développement d'activités hivernales	2
	Assurer un accès au parc en hiver et promouvoir les activités hivernales	3
	Planifier des infrastructures de soutien aux activités hivernales	3
Développer une offre d'hébergement	Identifier les zones potentielles d'implantation et leur capacité de support	2
	Déterminer le type d'hébergement et la forme souhaitée selon les secteurs et leurs ambiances	3

Orientation 4

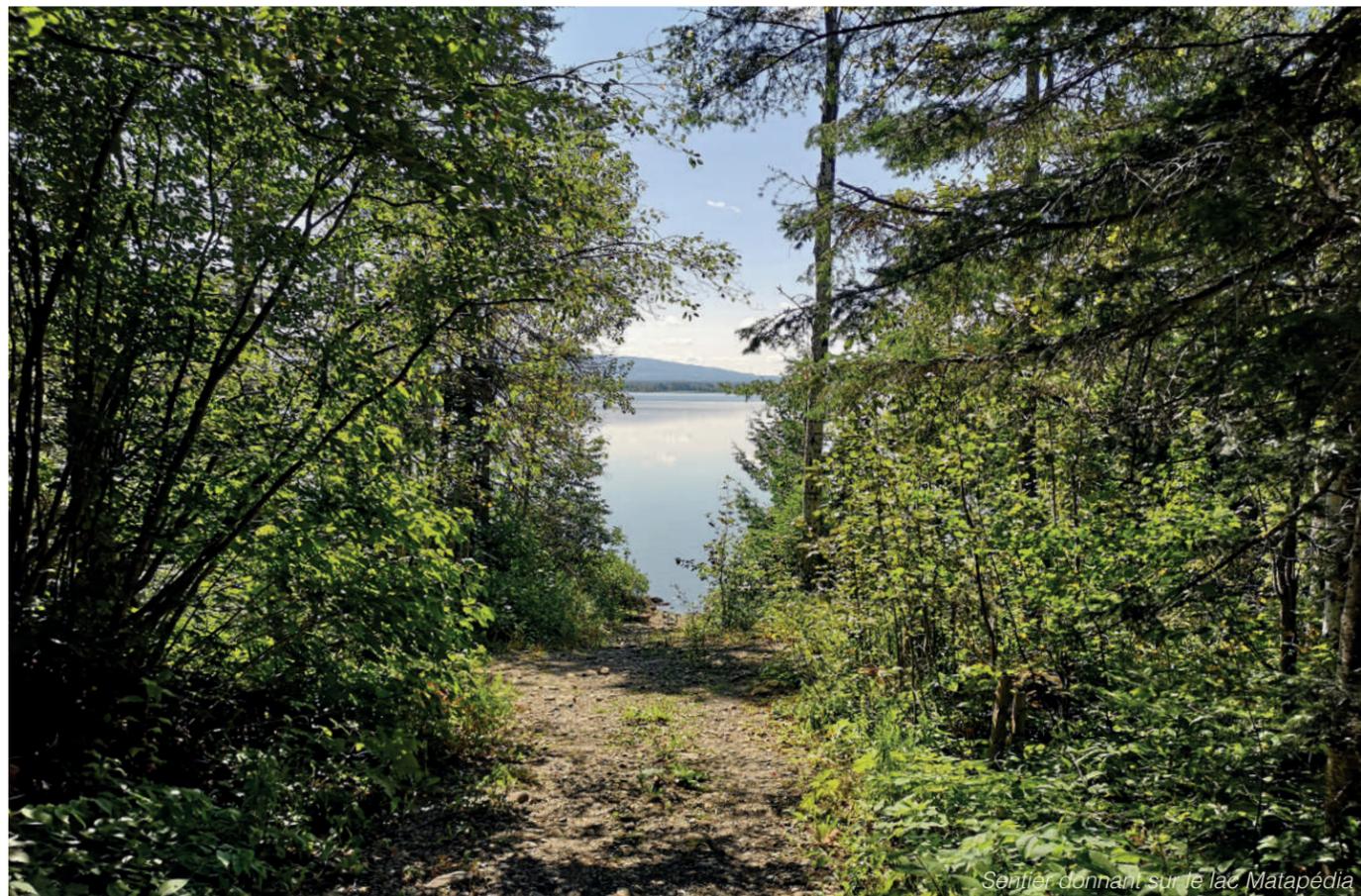
Assurer la résilience des milieux naturels et des habitats fauniques face aux changements climatiques

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
Assurer le maintien et l'enrichissement de la biodiversité et des services écosystémiques sur le territoire du parc	Documenter et recenser les efforts de préservation et de mise en valeur des milieux naturels	2
	Élaboration d'une stratégie intégrée de mise en valeur et de protection du territoire (ex. contrôle des EEE)	2
Sensibiliser les visiteurs à la préservation des milieux naturels	Transmettre de l'information sur les bonnes pratiques en milieu insulaire, nautique et forestier	2
	Promouvoir les principes du Sans-Trace et de l'éthique en plein air	1
Permettre l'accès aux milieux naturels en respectant les écosystèmes	Gérer de manière durable les interventions ; utiliser des principes d'aménagement, des méthodes et des infrastructures durables pour limiter les impacts de ceux-ci sur les dynamiques des écosystèmes et les ressources naturelles	2

Orientation 5

Contribuer à la passation des connaissances et des savoir-faire en lien avec les activités en plein air et la découverte des PFNL

Objectif général	Objectifs spécifiques	Phase
Structurer et faire la promotion d'activités de découverte et d'interprétation	Dégager les potentiels de développement de ce type d'activités	3
	Créer un réseau de collaborateurs pour le développement des activités de découverte et d'interprétation	3



4.2

Phasage et priorisation des actions

Dans cette section, le phasage définit les grands traits du développement futur du territoire du parc en donnant un cadre à la MRC pour structurer ses actions dans les prochaines années. Les objectifs spécifiques de la section précédente sont classés dans un ordre chronologique selon trois phases de développement. Il est toutefois recommandé de garder une certaine flexibilité afin de s'adapter, de réajuster ou d'innover en cours de route en fonction des freins ou des opportunités qui se présenteront.

En continu	<p>Connaître et anticiper les interventions forestières pour mieux les harmoniser aux activités récréatives</p> <p>Entretenir le réseau de sentiers</p>
Phase 1 (court terme)	<p>Confirmer le leadership de la MRC dans la gouvernance du parc régional</p> <p>Communiquer la vision et les orientations du plan aux acteurs du milieu</p> <p>Approcher des partenaires potentiels pour le développement des activités et services</p> <p>Mettre en place des outils pour fédérer les acteurs autour de la vision de développement</p> <p>Garder à jour et bonifier l'Entente d'harmonisation pour limiter les interventions forestières dans les zones paysagères et de développement du récréotourisme</p> <p>Élaborer un guide des principes à favoriser dans la conception et l'aménagement des espaces (matériaux, mobilier, etc.)</p> <p>S'arrimer avec le Service d'incendie de la MRC pour réaliser un plan de mesures d'urgence spécifique au parc régional</p> <p>Classifier le niveau de difficulté des sentiers de randonnée selon le système de classification des sentiers de la fédération Rando Québec</p> <p>Poursuivre les efforts de signalisation à l'aide de balises des sentiers</p> <p>Partager les outils de sensibilisation à la sécurité de l'Association des Parcs régionaux du Québec</p> <p>Promouvoir les principes du Sans-Trace et de l'éthique en plein air</p> <p>Installer des compteurs (ex. écomètre) aux points stratégiques</p>
Phase 2 (moyen terme)	<p>Développer une stratégie de partage des ressources et des infrastructures avec les partenaires</p> <p>Réaliser une enquête in situ pour dresser le profil des visiteurs et de leurs dépenses</p> <p>Clarifier l'image de marque du parc (site, logo, couleurs, etc.)</p> <p>Uniformiser la signalisation</p> <p>Réaménager l'entrée principale du parc</p> <p>Installation de signalétique marquant les entrées du parc et le seuil des secteurs</p> <p>Documenter et recenser les efforts de préservation et de mise en valeur des milieux naturels</p> <p>Élaborer un plan de communication (médiat sociaux, diffusion de photos, etc.)</p> <p>Caractériser et dégager les potentiels de sentiers multi-usages en lien avec le réseau de chemins forestiers (ex. gravel bike, ski de fond nordique, etc.)</p> <p>Identifier les potentiels de développement d'activités hivernales</p> <p>Identifier les zones potentielles d'implantation d'hébergement et leur capacité de support</p> <p>Élaboration d'une stratégie intégrée de mise en valeur et de protection du territoire</p>

	<p>Transmettre de l'information sur les bonnes pratiques en milieu insulaire, nautique et forestier</p> <p>Adapter l'empreinte des activités et des infrastructures en fonction des ambiances des secteurs selon le schéma conceptuel du parc</p> <p>Gérer de manière durable les interventions; utiliser des principes d'aménagement, des méthodes et des infrastructures durables pour limiter les impacts de ceux-ci sur les dynamiques des écosystèmes et les ressources naturelles</p> <p>Bonifier le réseau de sentiers</p> <p>Prévoir le remplacement d'infrastructures à court terme et l'installation de nouvelles infrastructures en concordance avec le guide</p> <p>Encadrer et formaliser les pratiques sur les berges et les îles</p> <p>Identifier les potentiels d'aménagement de halte et de campement sur les îles</p>
Phase 3 (moyen-long terme)	<p>Assurer un accès au parc en hiver et promouvoir les activités hivernales</p> <p>Planifier des infrastructures de soutien aux activités hivernales</p> <p>Favoriser le développement d'une programmation événementielle pour faire rayonner le parc au-delà de la région</p> <p>Contribuer à la mise en place d'une programmation d'événements pour les familles locales afin de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au parc</p> <p>Officialiser un réseau de sentiers sur les chemins forestiers</p> <p>Déterminer le type d'hébergement et la forme souhaitée selon les secteurs et leurs ambiances</p> <p>Réaliser un projet pilote de camping sur les îles en partenariat avec un opérateur</p> <p>Effectuer des activités de démarchage pour attirer d'éventuels promoteurs pour le développement d'hébergements</p> <p>Dégager les potentiels de développement des d'activités découvertes</p> <p>Créer un réseau de collaborateurs pour le développement des activités de découverte et d'interprétation</p>

Légende

Court terme

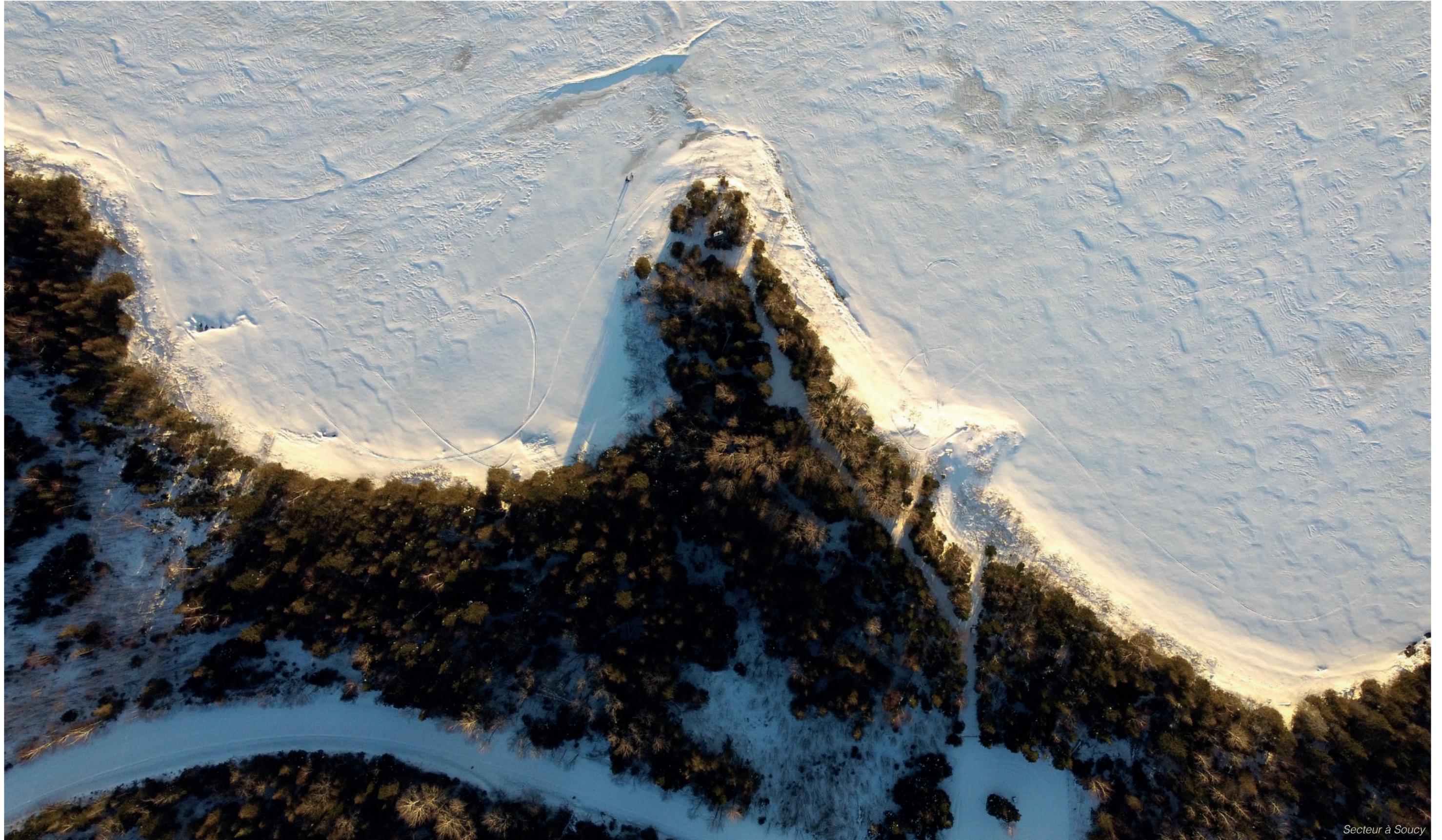
Moyen terme

Moyen-long terme

1 à 2 ans

2 à 3 ans

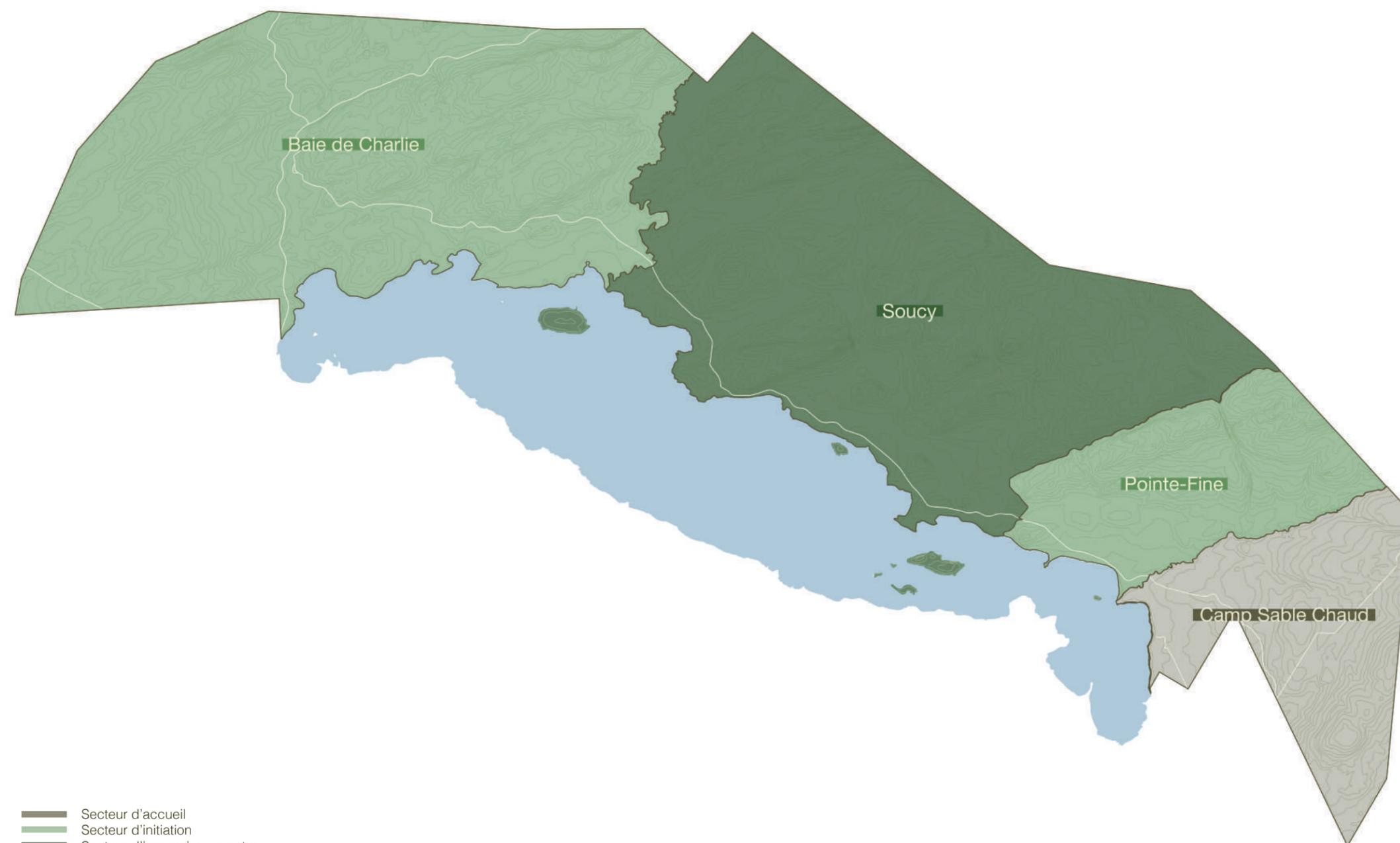
3 à 5 ans



Secteur à Soucy

4.3

Schéma conceptuel



Le concept d'aménagement spatial du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia est basé sur une succession d'ambiance et d'expérience, allant d'une ambiance plus dynamique et familiale à l'entrée du parc vers une ambiance immersive où la nature domine au cœur du parc. Les secteurs dits familiaux offrent des activités d'initiation à la pratique du plein air pour lesquelles un encadrement est disponible. Plus on progresse à l'intérieur du parc, plus les visiteurs se doivent d'être autonomes et ont accès à des défis plus sportifs.

Afin d'encadrer les projets qui pourront prendre place dans le parc, qu'ils soient réalisés par la MRC ou par les partenaires, et de s'assurer qu'ils répondent à la vision définie dans ce plan, un certain nombre de principes a été développé pour chacun des secteurs. Ces principes sont regroupés sous trois catégories, soit (1) le rôle et l'ambiance, (2) la programmation et (3) les infrastructures.

Secteur d'accueil
 Secteur d'initiation
 Secteur d'immersion en nature

Figure 11 : Schéma conceptuel des secteurs

Le secteur d'accueil - Camp Sable Chaud

Rôle et ambiance Une entrée clairement définie et délimitée oriente les utilisateurs et leur présente le site. Elle permet d'avoir un regard sur l'ensemble des lieux ;

Les lieux sont accessibles et l'ambiance dynamique est propice aux échanges et aux rassemblements ;

Les interventions favorisent une implantation mettant en valeur le milieu et s'insèrent harmonieusement dans leur contexte (infrastructures douces, matériaux sobres à caractère naturel).

Programmation Les principaux services d'accueil du parc y sont concentrés (ex. centres de location d'équipement, informations, stationnement, etc.) ;

Aménagement d'aires d'activités récréatives, aires de pique-nique et aires de jeux ;

La berge sablonneuse est aménagée de manière à accueillir les clientèles locales et touristiques ;

Le point de départ au réseau de randonnée qui donne accès à des parcours courts et accessibles ;

L'hébergement est de type commercial de faible densité (chalets et refuges) accessible par voie routière, situé à proximité des services et des activités. Son architecture inspire un cadre naturel. On y retrouve les services de base (eau, électricité).

Infrastructures Affichages des informations essentielles sur le parc et sa programmation ;

Installations d'accueil avec services (bloc sanitaire, eau potable, électricité) ;

Lieu de rassemblement polyvalent permettant la tenue d'événements.

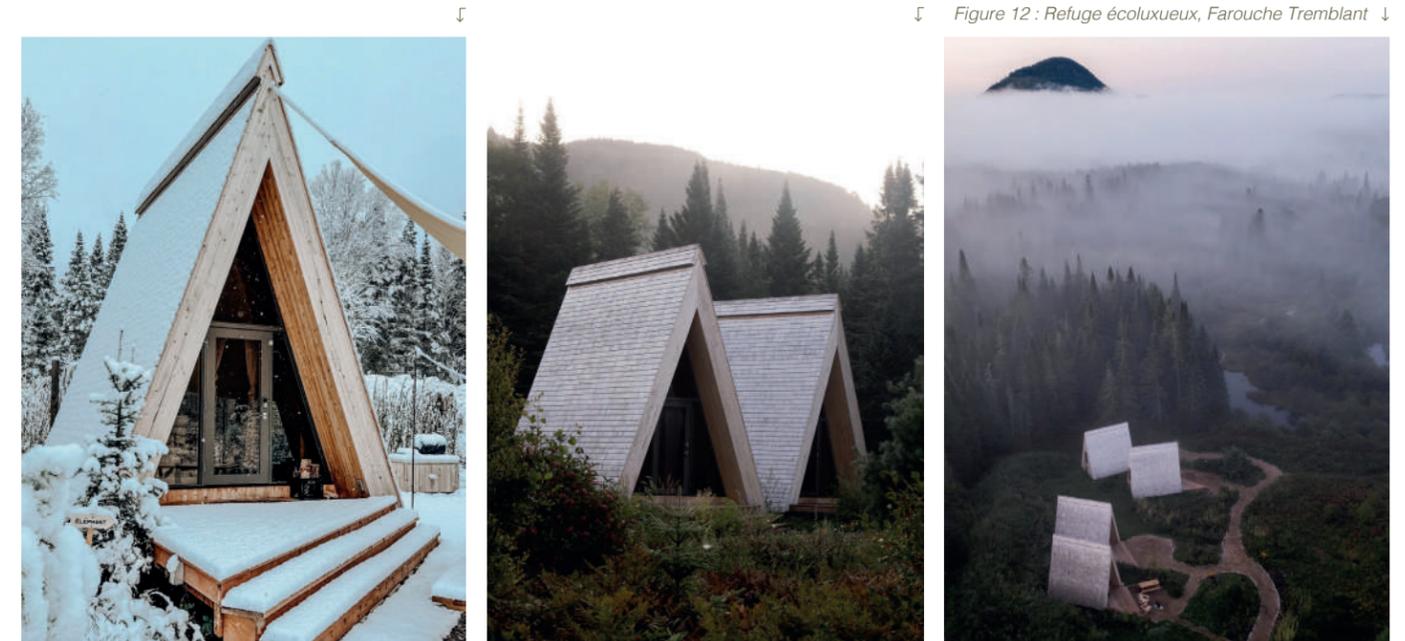


Figure 12 : Refuge écoluxueux, Farouche Tremblant ↓



Figure 13 : Esquisse, plan directeur de la station touristique Baie-des-Sables ↓

Les secteurs d'initiation - Baie de Charlie et Pointe-Fine

Rôle et ambiance Les secteurs d'initiation offrent une expérience de découverte et accessible aux familles qui souhaitent s'aventurer davantage en nature tout en ayant accès aux services de base.

Programmation Le point de départ au réseau de randonnée donne accès à des parcours pour s'initier aux activités de plein air en pratique libre ;

Aménagement d'aires d'activités récréatives, comprenant des aires de pique-nique, aires de jeux ludiques ;

La berge sablonneuse est aménagée de manière à accueillir les clientèles locales et touristiques ;

Présence d'un point d'accès au lac et zone d'amarrage pour embarcations non motorisées ;

L'hébergement est de type léger (camping avec ou sans service, micro-chalet autonome et écologique) accessible uniquement par le biais de sentiers récréatifs ou par voie nautique.

Infrastructures Aménagement d'infrastructures écologiques et avec une alimentation énergétique autonome (toilette écologique, panneaux solaires, etc.) ;

Les matériaux utilisés pour les infrastructures et le mobilier s'agencent à l'environnement naturel.

Figure 14 : Sentier familial Sur les traces d'une histoire, parc régional de Val-David-Val-Morin ↓



Figure 15 : Parcours d'hébertisme, parc régional du Massif du Sud ↓



Figure 16 : Quais pour embarcations non motorisées, parc national de la Jacques-Cartier ↓



Figure 17 : Quais pour embarcations non motorisées, parc régional du Poisson Blanc ↓



Figure 18 : Le parc des Appalaches ↓



Figure 19 : Microchalet autonomes et écologiques, Territoire Charlevoix ↓



Figure 20 : Microrefuge autonomes et écologiques, parc régional du Poisson Blanc ↓



Les secteurs d'immersion en nature - Soucy, le lac et les îles

Rôle et ambiance Situés au cœur du parc, les secteurs d'immersion dégagent une ambiance d'exploration et de contemplation de la nature. Elles offrent à une clientèle autonome un terrain de jeu pour pratiquer des activités de plein air dans une approche écotouristique.

Programmation Le point de départ au réseau de sentiers qui donne accès à des parcours permettant une immersion en nature et offrant un défi physique ;

Activités de plein air en pratique libre permettant une diversité d'expériences de contact avec la nature à faible impact ;

Disposition d'aires de repos axées sur la contemplation des lieux ;

L'hébergement est de type léger (camping rustique et refuge) accessible uniquement par le biais de sentiers récréatifs ou par voie nautique ;

Les emplacements d'hébergement légers sont dispersés et ne sont pas visibles depuis les sentiers ;

Le positionnement des sites d'hébergement tire profit des qualités du cadre naturel et paysager.

Infrastructures Les aménagements sont minimums et les infrastructures répondent aux besoins de bases ;

Les infrastructures sont écologiques et autonomes ;

Les matériaux utilisés pour les infrastructures et le mobilier s'agencent à l'environnement naturel.



Figure 21 : Camping rustique, Territoire Charlevoix ↓



Figure 22 : Camping rustique sur des îles, parc régional du Poisson Blanc ↓



Figure 23 : Camping rustique sur des îles, parc régional Kiamika ↓

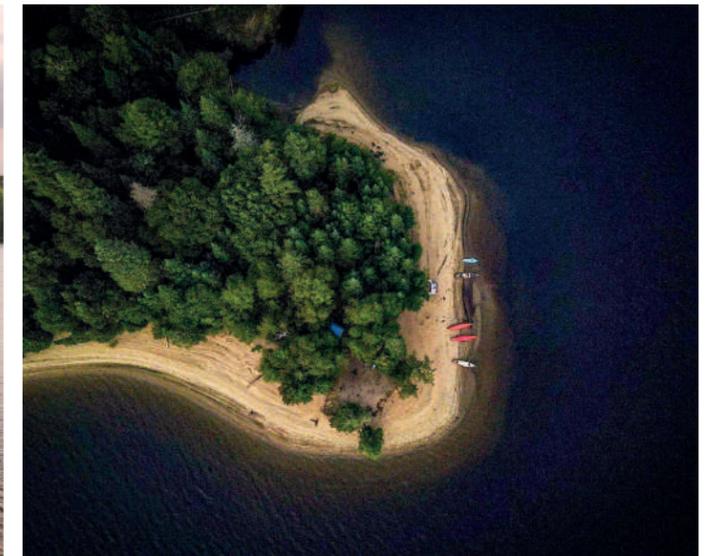


Figure 24 : Abris 4 saisons pour dormir, le Prisme du parc régional du Poisson Blanc ↓



Figure 25 : Refuge en montagne pour les activités journalières, parc régional de Val-David-Val-Morin ↓



Conclusion

La révision du plan d'aménagement et de gestion (PAG de 2e génération) du parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia a été l'occasion de faire le point sur les réalisations depuis sa création en 2001. Ce processus de planification a mis en lumière à la fois les succès de la MRC et les défis à relever pour l'avenir du parc. Dans ce contexte, la MRC a saisi cette opportunité pour définir une vision et des orientations pour les cinq prochaines années, réaffirmant ainsi son engagement à surmonter ces défis et à promouvoir le développement durable du parc.

Depuis la mise en place du premier plan de gestion et d'aménagement du parc, la MRC a concentré ses efforts sur l'amélioration des infrastructures d'accueil dans ses différents secteurs. Parallèlement à cette mise à niveau, le réseau de sentiers a été étendu, offrant désormais plus de 30 km de parcours aménagés.

Bien que le développement des activités de plein air continue de rencontrer des défis liés à la cohabitation des différentes fonctions du parc, ces améliorations le place aujourd'hui à un carrefour stratégique. À l'issue de cette phase de planification, la MRC dispose des outils nécessaires pour dynamiser le

développement du parc, en structurant notamment l'offre récréative pour mieux répondre aux besoins des prestataires de services et des visiteurs.

En se fixant des objectifs concrets dans ce plan, la MRC vise à mieux organiser l'offre récréative sur son territoire. Pour y parvenir, elle doit continuer à collaborer étroitement avec les divers acteurs locaux afin de les rallier autour d'une vision commune. Ce plan stratégique se veut être un outil flexible et réactif, permettant à la MRC de prendre des décisions éclairées pour concrétiser des projets significatifs, tout en s'alignant sur une vision partagée du développement territorial.



Vue depuis le Promontoire.

Références

Bibliographie

Canot Kayak Québec (2023). Présentation de la caractérisation. Lac Matapédia. Projet de la Route Bleue. 33p.

Chaire de tourisme Transat ESG UQAM (2016). Étude sur les retombées économiques, les caractéristiques environnementales et le profil des visiteurs des parcs régionaux des Laurentides. 58p.

MRC de La Matapédia (S.D.) L'écoterritoire habité de La Matapédia, un projet collectif de développement durable. 160p.

MRC de La Matapédia (2003). Plan d'aménagement et de gestion du parc régional de la Seigneurie du Lac Matapédia révisé. 62p.

MRC de La Matapédia (2018). Plan stratégique régional en tourisme, MRC de La Matapédia 2018-2020. 30p.

Charette et al. (2016). Projet de mise en valeur, parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia. Réalisé pour la MRC de La Matapédia. 91p.

Tremblay, S. et Savoie, R. (1997). Plan stratégique d'aménagement des ressources naturelles de la Seigneurie du lac Matapédia. Réalisé par Groupe Conseil Forêt Faune pour la Société d'exploitation des ressources de la Métis inc. 142p.

Société de Sauvetage (2020). Guide de bonnes pratiques à l'intention des propriétaires et exploitants de sites riverains. [En ligne]. <https://societedesauvetage.org/wp-content/uploads/2019/12/Guide-de-bonnes-pratiques-%C3%A0-l%27intention-des-propr%C3%A9taires-et-exploitants-de-sites-riverains.pdf>

Parcs régionaux du Québec (2024). Outils de sensibilisation. à la sécurité. [En ligne]. <https://www.parq.ca/messages-securite>

Rando Québec. (2020). Normes en aménagement de sentiers.é [En ligne]. https://www.randoquebec.ca/wp-content/uploads/2020/11/NormesEnAm%C3%A9nagementDeSentiers_web.pdf

Raymond Chabot Grant Thornton (2023). Portrait et retombées économiques des parcs régionaux du Québec. [En ligne]. https://www.parq.ca/_files/ugd/a2b979_249753f23d2b445c97a11e46f855186d.pdf

Références

Médiagraphie

Figure 12 : @farouche_tremblant et @raphael_thibodeau via *Instagram*

Figure 13 : Perspective réalisée par Le Picbois

Figure 14 : Parc régional Val-David/Val-Morin, <https://www.parcregional.com/activites/activites-familiales/>

Figure 15 : Parc du Massif du Sud, <https://massifdusud.com/activites/hebertisme/>

Figure 16 : @parcnationaljacques-cartier via *Instagram*

Figure 17 : @calebgingras via *Instagram*

Figure 18 : @parc.des.appalaches via *Instagram*

Figure 19 : @raphael_thibodeau via *Instagram*

Figure 20 : Jack Jérôme via @parcpoissonblanc *Instagram*

Figure 21 : Territoire Charlevoix, <https://territoirecharlevoix.ca>

Figure 22 : @parcpoissonblanc via *Instagram*

Figure 23 : @parckiamika via *Instagram*

Figure 24 : @mathieufoote via *Instagram*

Figure 25 : Parc régional Val-David/Val-Morin, <https://www.parcregional.com/activites-hiver/ski-de-fond/>

Le reste des photographies sont la propriété de la MRC de La Matapédia ou de la coopérative Le Picbois.

Annexe I

Liste de l'offre touristique de la MRC de La Matapédia



POUR PLUS D'INFORMATION, rencontrez l'équipe de La Matapédia aux bureaux d'accueil touristique de la région!

CAUSAPSCAL AMQUI

LAMATAPEDIA.CA #lamatapedia

Annexe I

Liste de l'offre touristique de la MRC de La Matapédia (suite)

AGROTOUTISME ET TOURISME GOURMAND	ATTRAITES ET ACTIVITÉS	CAMPING	HÉBERGEMENT AUBERGE GÎTE HÔTELLERIE	RESTAURATION RESTAURANT CANTINE COMPTOIR LUNCH BAR LAITIER
<p>CHOCOLATERIE BELJADE 606, route 132 O Amqui G5J 2G7 chcolatierbeljade.com 418 626-6660</p> <p>LA FILLE DU PÊCHEUR 36-2, rue Normand S Amqui G5J 1S1 lamatapedie.com 418 626-1940</p> <p>MARCHE PUBLIC MATAPÉDIEN 857, route 132 O Amqui G5J 2H2 marchepublicmatapedia.com 418 626-4474 #225</p> <p>MARCHE HOMAGE Territoire de la MRC lamatapedie.com/marche-hommage 418 626-2053 #1038</p> <p>MICROBRASSERIE LA CAPTIVE 140, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E8 lacaptive.ca 418 631-1343</p> <p>MIEL VALLÉE FLEURIE 18, rue Savary St-Alexandre-des-Lacs G5J 2G2 mielvalleefleurie.com 418 778-3183</p> <p>CAMÉRISSES MAJOMIK 178, rang St-Alphonse St-Alexandre-des-Lacs G5J 2G2 lamatapedie.com/camersses-majomik 418 713-4027</p> <p>ÉBARRIÈRE D'ASTOUS 107, rang St-Dominic G5J 2J0 erbarriereastous.com 418 778-2676</p> <p>ÉBARRIÈRE BERTRAND LAMARE 185, rang 1, bloc S St-Thérèse G5J 3G0 lamatapedie.com/ebarrriere-lamare 418 626-1330</p> <p>SUCRIÈRE RENAUD GAGNE 90, rang 4, Lezage N St-Thérèse G5J 3G0 sucrierenaud.com 418 626-2540</p> <p>LA VALLÉE DE LA FRAMBOISE 34, route Lacombe St-Benoît G5J 2J2 valleeofframboise.com 418 742-3787</p>	<p>CINÉMA FIGARO 36, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E6 cinemafigaro.ca 418 626-3336</p> <p>CLUB DE GOLF RÉVEILLANT 146, chemin du Golf Amqui G5J 2G7 golfreveillant.com 418 626-5417</p> <p>CLUB VTT DE LA MATAPÉDIA Territoire de la MRC cslvttmatapedia.com 418 626-9219</p> <p>PARC RÉGIONAL DE LA SEIGNEURIE-DU-LAC-MATAPÉDIA Route Saint-Jacques et Rivière Matapédia lamatapedie.com/parc 418 626-2053 #1035</p> <p>PASSERELLE L'ÉBARRIÈRE-PÉRUSSÉ Amqui lamatapedie.com/passerelle-ebarrriere-perusse</p> <p>GOLF LA VALLÉE DU RÈVE 46, 4^e rang Causapsal G5J 1J0 golfvalleedureve.com 418 756-4008</p> <p>SITE DES CHUTES ET MARAIS Route du rang 3 Causapsal G5J 1J0 chutesmarais.com 1 888 720-6174</p> <p>PASSERELLE CÉDRIC Rue St-Jacques lamatapedie.com/passerelle-cedric</p> <p>CENTRE NAUTIQUE DU SAUMONIS 250, route St-Edmond Lac-au-Saumon G5J 1M0 lamatapedie.com/centre-nautique-st-saumon 418 778-3278 #1787</p> <p>CHUTE À PHILOMÈNE 33, rang St-Louis St-Alexandre-des-Lacs G5J 2G2 chutephilomene.com 418 778-3532 #4</p> <p>VIA FERREATA DE LA CHUTE À PHILOMÈNE 115, route de la chute St-Irène G5J 2P0 viaferrata.com 1 877 626-3450</p> <p>LES SENTIERS MIC-MAC 50, route de Ste-Paule Sayabec G5J 3H0 municipaliteesayabec.com 418 621-8267</p> <p>DÉRIE LA VALLÉE Territoire de la MRC lamatapedie.com/derie-lavallee</p> <p>VÉLOROUTE DES JARDINS Territoire de la MRC 418 626-4342 lamatapedie.com/veloroute-des-jardins-de-la-matapedia</p> <p>ROUTE BLEUE Lac Matapédia lamatapedie.com/routebleue</p> <p>MARINA ALBERT-LEVESQUE 462, rue St-Jacques N Causapsal G5J 1J0 marinaalbert.com 418 742-3212 #1640</p> <p>ZEC CASCAULT 757, route 132 O Causapsal G5J 1J0 zeccasault.com 418 756-3670</p> <p>AUBERGE-POURVOIRIE DE LA RIVIÈRE MATAPÉDIA 725, chemin du Rang 4 Southville G5J 2H0 aubergepourvoirielamatapedia.com 418 756-3174</p> <p>ZEC CASCAULT 757, route 132 O Causapsal G5J 1J0 zeccasault.com 418 756-3670</p> <p>AUBERGE-POURVOIRIE DE LA RIVIÈRE MATAPÉDIA 725, chemin du Rang 4 Southville G5J 2H0 aubergepourvoirielamatapedia.com 418 756-3174</p> <p>POURVOIRIE FOURNIER PLEIN AIR 130, 1^{er} Rang St-Vincent G5J 3J0 pourvoirie.com 418 626-6459</p>	<p>CAMPING D'AMQUI 686, route 132 O Amqui G5J 3S5 campingamqui.com 418 626-3423</p> <p>CAMPING CAUSAPSCAL CHEZ MOOSE 601, route 132 O Causapsal G5J 1J0 campingchezmoose.com 418 756-5621</p> <p>CAMPING LE SAUMONIS 200, route St-Edmond Lac-au-Saumon G5J 1M0 lamatapedie.com/camping-le-saumon 418 778-3371</p> <p>CAMPING MONTS NOTRE-DAME 350, rue Principale St-Casimir G5J 3H0 montsnote.com 418 626-2023 #9</p> <p>CAMPING BASE PLEIN AIR ST-DAMASE 300, route 207 S St-Damase G5J 2J0 campingbasepleinair.com 418 778-2828</p> <p>CAMPING BEAUBÉROU 29, rue des Lacs St-François G5J 2M0 campingbeaubero.com 418 631-6461</p> <p>CAMPING DE LA RIVIÈRE MATAPÉDIA 1000, route 132, Ste-François G5J 2M0 campingrivierematapedia.com 418 626-7418</p> <p>LE ROYAUME DU CAMPÉUR 225, rue St-Jacques St-Léon-le-Grand G5J 1M0 leroyaumeducampeur.com 418 743-5417</p> <p>AUBERGE CAMPING DU LAC MALCOM 123, route de Lac-Malcom Sayabec G5J 3H0 aubergecampingdulacmalcom.com 418 626-3322</p> <p>CAMPING BOIS ET BERGES 33, rang St-Louis St-Alexandre-des-Lacs G5J 2G2 campingboisetsberges.com 418 742-3212 #1640</p>	<p>AUBERGE BEAUBÉROU 71, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E5 aubergebeaubero.com 1 866 629-9931</p> <p>AUBERGE L'AMBASSADEUR 286, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E8 aubergelambassadeur.com 1 866 948-6494</p> <p>SÉLECTÔTEL 340, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E2 selectotel.com 418 626-2241</p> <p>AUBERGE LA COULEE DOUCE 21, rue Beaudou Causapsal G5J 1J0 lacouleedouce.com 1 888 756-9270</p> <p>MOTEL DU VALLOIN 608, route 132 O Causapsal G5J 1J0 motelduvalloin.com 418 756-3432</p> <p>MOTEL DES CÈDRES 54, route 132 Lac-au-Saumon G5J 1M0 moteldescedres.com 1 877 778-5815</p> <p>GÎTE AU BOIS JOUÉ À LA MAISON CHARLES 884, route 132 Ste-François G5J 2M0 giteauboisjoue.com 418 756-9609</p> <p>AUBERGE CAMPING DU LAC MALCOM 123, route de Lac-Malcom Sayabec G5J 3H0 aubergecampingdulacmalcom.com 1 866 629-3322</p> <p>LE LIVRE À BICYCLETTE, MAISON D'HÔTE 3, rue de l'Église Sayabec G5J 3H0 lelivreabicyclette.com 418 631-1066</p> <p>HÔTEL GAGNON 232, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E8 hotलगagnon.com 418 626-3434</p> <p>MICRONALP'S 330, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E8 micronalps.com 418 626-6433</p> <p>GÎTE GRAND-PÈRE NICOLE 38, rue St-Pierre O Val-Brillant G5J 3J3 gitegrandpere.com 418 742-3212</p> <p>PLACE DE LACADIE Rue du Novateur, Lac-au-Saumon lacadie.com</p> <p>PONT COUVERT DE ROUTHIERVILLE Routhierville lamatapedie.com/pont-routhierville</p> <p>MUSÉE PATRIMONIAL DE ST-CÉOPHAS 356, rue Principale St-Casimir G5J 3H0 museepatrimonial.com 418 626-3146</p> <p>PARCOURS HISTORIQUE BOIS BSL Départ à l'Église St-Casimir lamatapedie.com/parcours-bois-bsl 418 778-2123</p> <p>LE PAVILLON DES ARTISANS Parc des artisans Ste-Véronique lamatapedie.com/pavillon-artisans 418 626-4082</p> <p>GARE PATRIMONIALE DE PÊCHE MATAPÉDIA 606, route 132 O Causapsal G5J 1J0 garepatrimoniale.com 418 742-3212 #1640</p> <p>PLAGE DE LACADIE Rue du Novateur, Lac-au-Saumon lacadie.com</p> <p>SUBWAY 2, rue du Pont Amqui G5J 2P3 subway.ca 418 626-6002</p> <p>TIM HORTONS 394, route 132 O Amqui G5J 2G8 timhortons.com 418 626-2009</p> <p>CANTINE POUTINE DU BONHEUR 135, rue St-Jacques N Causapsal G5J 1J0 lamatapedie.com/cantine-poutine-du-bonheur 418 756-3838</p> <p>PARCOURS HISTORIQUE BOIS BSL Départ à l'Église St-Casimir lamatapedie.com/parcours-bois-bsl 418 778-2123</p> <p>LE PAVILLON DES ARTISANS Parc des artisans Ste-Véronique lamatapedie.com/pavillon-artisans 418 626-4082</p> <p>GARE PATRIMONIALE DE PÊCHE MATAPÉDIA 606, route 132 O Causapsal G5J 1J0 garepatrimoniale.com 418 742-3212 #1640</p> <p>RESTAURANT CHEZ JOJO 218, boulevard St-Benoît E Amqui G5J 2E2 restaurantchezjojo.com 418 626-5650</p> <p>RESTAURANT LE PAYSANNE 148, route 132 Val-Brillant G5J 3J0 restaurantlepaysanne.com 418 626-3422</p> <p>CHURROS ET SUCRIÈRES 148, route 132 Val-Brillant G5J 3J0 churros.com 418 762-3423</p>	<p>LES PETITS PLAISIRS GLACÉS 126, rue St-Jacques N Causapsal G5J 1J0 lamatapedie.com/petits-plaisirs-glaces 418 756-6111</p> <p>RESTO CHEZ MAMIE 391, rue St-Jacques N Causapsal G5J 1J0 lamatapedie.com/resto-chez-mamie 418 756-3646</p> <p>AU BIC PONTU 230, boulevard St-Benoît O Amqui G5J 2E8 aubergelamatapedia.com/bic-pontu 418 631-6888</p> <p>AU BIC PONTU CAFÉ 36, rue du Pont, Amqui, G5J 2P5 aubergelamatapedia.com/bic-pontu-cafe 418 631-6888</p> <p>BAR LAITIER AUX PETITS DÉLICÉS 2, rue de l'Église St-Irène G5J 2P3 lamatapedie.com/bar-laitier-aux-petits-delicés 418 626-1344</p> <p>LE VILLAGEOIS 2, rue de l'Église St-Irène G5J 2P3 lamatapedie.com/le-villageois 418 626-1344</p> <p>CANTINE ST-THARCISIEUS 95, promenade O St-Tharcisius G5J 2G0 lamatapedie.com/cantine-st-tharcisius 418 629-4789</p> <p>CANTINE DU LAC 174, route 195 S St-Benoît-du-Lac Amqui G5J 1M0 lamatapedie.com/cantine-du-lac 418 742-2840</p> <p>CANTINE RENÉ-VOLUS OUELLET 15, route 132 O Sayabec G5J 3H0 cantinerenevolus.com 418 638-5433</p> <p>MAISON LOU 1, rue Médée Sayabec G5J 3H0 lamatapedie.com/maison-lou 1 877 485-4060</p> <p>CANTINE LA PAYSANNE 148, route 132 Val-Brillant G5J 3J0 lamatapedie.com/cantine-la-paysanne 418 762-3422</p> <p>CHURROS ET SUCRIÈRES 148, route 132 Val-Brillant G5J 3J0 churros.com 418 762-3423</p>

LÉGENDE

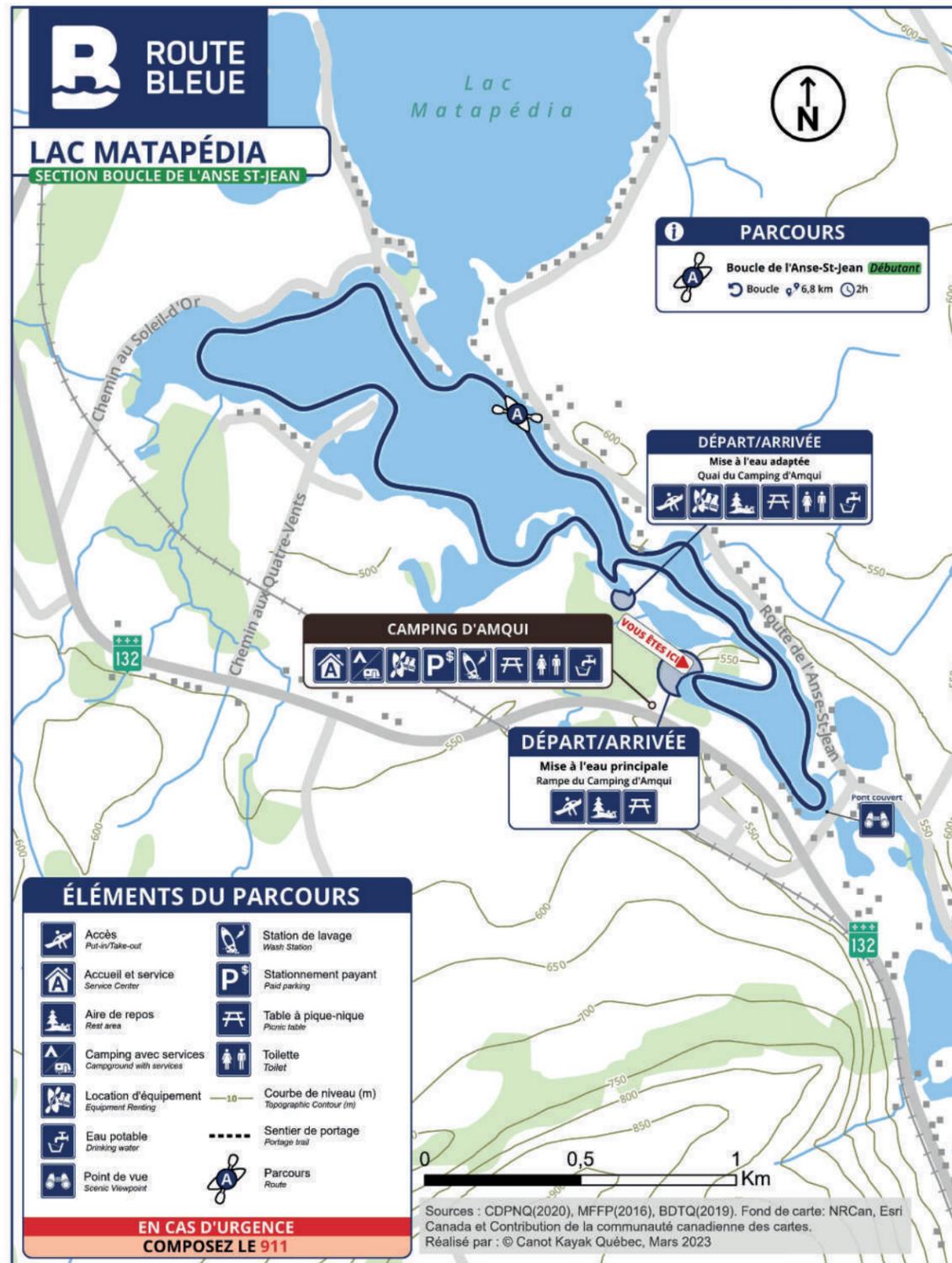
- À L'ANNÉE
- SÉASONNIER
- NOUVEAUTE
- HÉBERGEMENT
- BAR LAITIER
- CAMPING
- BOUTIQUE
- MINI-GOLF

Vouslez noter que les informations sont valables à des changements sans préavis.

POUR CONSULTER L'OFFRE COMPLÈTE ET DÉTAILLÉE, utilisez les codes QR ou rendez-vous sur LAMATAPEDIA.CA

Annexe II

Proposition des parcours certifiés La route bleue Boucle de l'Anse St-Jean



Annexe II

Proposition des parcours certifiés La route bleue Boucle de la Grande Île

